

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°311

BIO

PRESSE

JUILLET-AOÛT 2024



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Le 5 septembre 2024, en webinaire (de 13h30 à 14h)

Les Jeudis de TI (Terres Inovia) : « Insérer du colza dans les rotations bio : les enseignements du projet Secolbio »

<https://www.terresinovia.fr/-/inserer-du-colza-dans-les-rotations-bio-les-enseignements-du-projet-secolbio>

Du 10 au 12 septembre 2024, à Budapest (Hongrie)

European Organic Congress 2024

<https://www.europeanorganiccongress.bio/>

Le 12 septembre 2024, sur la Plateforme d'expérimentation Awen Bio, à Morlaix (29)

Rencontre Awen Bio : Forum des variétés et semences bio pour le maraîchage en Bretagne

<https://www.grab.fr/event/forum-awen-bio-2024/>

Les 17, 18 et 19 septembre 2024, à Rennes (35)

SPACE 2024

<https://www.space.fr/>

Le 18 septembre 2024, au Lycée agricole de Cibeins, à Misériieux (01)

Journée technique Tech&Bio : « S'adapter aux marchés bio : Diversification, transformation, circuits courts et longs »

<https://www.tech-n-bio.com/fr/la-marque-techbio/actualites/journee-technique-techbio-le-18-septembre-dans-lain>

Les 23 et 24 septembre 2024, à Eurexpo Lyon (69)

Salon NATEXPO

<https://natexpo.com/>

Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture

Contacts : chloe.ranoux@aurabio.org
semeursdebio@educagri.fr

Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier

<https://www.salonbio.fr/>

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage

<https://www.sommet-elevage.fr/>

Du 11 au 13 octobre 2024, à Nantes (44)

Salon Zen&Bio

<https://www.salon-zenetbio.com/nantes/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes

<https://www.medagri.fr/>
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL

<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Les 22 et 23 octobre 2024, à Bruxelles (Belgique)

Organic Innovation Days 2024

<https://tporganics.eu/organic-innovation-days/>

Le 24 octobre 2024, en webinaire (de 13h30 à 14h)

Les Jeudis de TI (Terres Inovia) : « Colza bio : les leviers pour réussir la culture »

<https://www.terresinovia.fr/-/colza-bio-les-leviers-pour-reussir-la-culture>

AGENDA (SUITE)

Les 4 et 5 novembre 2024, à Saint-Martin-en-Haut (69)

Colloque National Petits Fruits Rouges Bio

<https://agribio-rhonealpe.fr/agriculteurs-agricultrices/progresser-dans-ma-filiere/arboriculture-et-petits-fruits/>

Du 5 au 7 novembre 2024, à l'EPLEFPA du Valentin, à Bourg-lès-Valence (26)

Formation TransfoBio : « Transformer et commercialiser des produits biologiques : réglementation, partenariat & pédagogie » (organisée par la Bergerie Nationale de Rambouillet dans le cadre du Plan National de Formation 2024, ouverte à tous les publics)

<https://itab.bio/agenda/formation-transfobio>

Du 6 au 11 novembre 2024, au Parc Floral de Paris (75)

Salon Marjolaine

<https://www.salon-marjolaine.com/>

Du 21 au 24 novembre 2024, à Madrid (Espagne)

Salon BioCultura

<https://www.biocultura.org/>

Du 22 au 24 novembre 2024, à Lille (59)

Salon Naturabio

<https://www.salon-naturabio.com/>

Les 2 et 3 décembre 2024, à Montpellier (34)

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable

<https://assises-agroecologie-alimentation.fr/>

Du 2 au 4 décembre 2024, à Taiwan

Organic World Congress (OWC)

<https://owc.ifoam.bio/>

Les 4 et 5 décembre 2024, au Centre des Congrès de La Villette, à Paris (75)

Rencontres Recherches Ruminants

<https://journees3r.fr/>

Les 10 et 11 décembre 2024, en Maine-et-Loire (49)

Journées Semences Potagères Biologiques

<https://itab.bio/agenda/journees-semences-potageres-biologiques>

Du 27 au 29 janvier 2025, au Parc des Expositions de Montpellier, à Pérols (34)

Millésime BIO

<https://www.millesime-bio.com/>

Les 19 et 20 mars 2025, à Paris (75)

Journées de printemps de l'AFPF 2025 : « Rôles de la prairie et des fourrages dans la compétitivité des élevages de demain »

<https://afpf-asso.fr/roles-de-la-prairie-et-des-fourrages-dans-la-competitivite-des-elevages-de-demain-jp-2025>

Les 24 et 25 septembre 2025, à Bourg-lès-Valence (26)

Salon Tech&Bio

<https://www.tech-n-bio.com/fr>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

Fermeture estivale

ABioDoc sera fermé du 26 juillet au 26 août.

Bonnes vacances à tous !

SOMMAIRE

Productions animales	4
Élevage	4
Productions végétales	13
Arboriculture	13
Contrôle des adventices	14
Fertilisation	15
Grandes cultures	15
Maraîchage	18
Plantes aromatiques et médicinales	20
Protection phytosanitaire	20
Sol	21
Viticulture	23
Marché	28
Filière	28
Qualité	31
Santé	32
Statistiques	33
Ecologie et ruralité	35
Agriculture-environnement	35
Agriculture durable	38
Développement rural	40
Énergie	42
Environnement	43
Vie professionnelle	44
Etranger	44
Formation	46
Organisation de l'Agriculture Biologique	46
Politique agricole	47
Réglementation	48
Recherche et système spécifique	50
Agriculture Biodynamique	50
Agroforesterie	52
BREVES ABIODOC	53
Bulletin d'abonnement	58
Tarifs du service documentaire	58
Bon de commande	59
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	60

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Briec CORNET, Juliette COUVAL, Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX

BIOPRESSE



Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
CS 82212 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodyc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodyc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodyc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodyc-vetagro-sup-831559206/>



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

« Nous hébergeons une biodiversité importante »

LUCAS Pierre

La ferme de Bréviande (41), en élevage caprin, est gérée par Jean-Christophe et Sylvie Durepaire. La ferme est en bio depuis 1964. Pour ces éleveurs, la préservation de la biodiversité est complémentaire à la conduite en bio. Sur le territoire de la ferme, on peut trouver un étang, une mare, des bosquets, etc. et une dizaine de kilomètres de haies, plantées avec l'aide de la maison botanique de Boursay. L'exploitation est autonome en fourrages et en céréales, avec 50 ha amendés par du fumier composté et avec en plus un apport de bactériolites. Les 110 chèvres (race alpine) sont conduites en pâturage tournant dynamique. La ferme teste de nouvelles espèces de fourrages plus adaptées au changement climatique : du trèfle de Perse ou du teff grass, par exemple. La ferme est aussi un site d'accueil du public grâce au programme OFV (Oiseaux de nos fermes et de nos vignobles), qui vise à sensibiliser à la biodiversité du milieu agricole. La succession de la ferme est déjà prévue, Clément Durepaire, le fils, prendra la relève en 2027. Il projette déjà de planter plus d'arbres et envisage de mettre en place un atelier de transformation.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 378, 01/09/2023, 2 pages (p. 42-43)
réf. 311-002

Traire des chèvres qui n'ont pas mis bas

BERBAIN Claire

Le FiBL France étudie l'induction de la lactation des chèvres dans le cadre du projet Gentle Dairy (2023-25). Les chèvres pourraient être capables de produire du lait après avoir été taries et sans nouvelle naissance. La reprise possible de la lactation serait fonction de la race, de la multiparité, de la présence de chevreaux dans le troupeau et de la longueur du jour. Le projet prévoit également de doser régulièrement deux hormones de la lactation, la prolactine et le cortisol. Les avantages de cette induction de la lactation sont multiples : diminuer le nombre de naissances (les chevreaux n'étant pas rentables) pour une même production de lait, éviter les réformes prématurées, etc. Cette méthode permet aussi de reposer la mamelle, comparativement à la méthode de lactation longue. Le projet est financé à 75% par la fondation Quatre Pattes, qui y voit un moyen d'améliorer le bien-être des chèvres.

BIOACTUALITÉS N ° 1/24, 02/02/2024, 2 pages (p. 16-17)
réf. 311-006

Comment on parle avec des bovins

FÖLLER Eva

La méthode Low Stress Stockmanship (LSS) a été inventée par Bud Williams (US). Il s'agit d'une méthode de communication avec le troupeau bovin, basée sur la collaboration avec l'animal. L'éleveur doit être attentif aux comportements et aux besoins des bovins pour mettre en place une relation de confiance et de respect. Cette méthode permet de diminuer le stress de l'animal, et aussi celui de l'éleveur. En Suisse, Philippe Wenz anime des formations à la LSS. Il conseille notamment d'éviter de crier, et de communiquer avec le troupeau en priorité avec l'attitude corporelle et la position par rapport aux bovins. Par exemple, marcher en zig-zag derrière le troupeau le fait avancer, alors que marcher sur le côté du troupeau le fera ralentir.

BIOACTUALITÉS N ° 1/24, 02/02/2024, 2 pages (p. 18-19)
réf. 311-007



Produire des agneaux toute l'année en bio

GÉRARD Aurore / MIQUEL Marie

Vincent Bizouard est éleveur bio à Châtellenot et à Arconcey (21). Il élève 250 brebis pour la production d'agneaux (390 agneaux en 2021-22). Son objectif est de vendre des agneaux toute l'année, avec trois périodes d'agnelages (mars, juillet, décembre). En recherche d'autonomie alimentaire, il cultive 2,7 ha d'orge de printemps et 14,4 ha de méteil en plus de ses surfaces en prairies permanentes (les 2/3 de ses 94 ha). Il doit tout de même compléter la ration avec de la luzerne déshydratée et du complément alimentaire azoté ; il cherche de nouvelles sources de légumineuses auprès de ses voisins céréaliers (foin de luzerne), et il envisage de produire lui-même du trèfle en prairie temporaire. Il commercialise l'essentiel de sa production auprès de la coopérative Sicarev Coop, en AB, mais aussi auprès de magasins bio et en vente directe. Ses agneaux sont vendus, en moyenne, à 116 jours, classés à 85% R3, pour un poids moyen de 19,6 kg carcasse.

REUSSIR PATRE N ° 707, 01/10/2023, 2 pages (p. 30-31)
réf. 311-012

Comment renouveler son cheptel en bio ?

KOLYTCHEFF Nicolas

Renouveler son cheptel porcin en bio peut se faire par l'achat de cochettes auprès d'un naisseur, ou en autoproduction. Les Chambres d'agriculture de Bretagne ont étudié les deux systèmes. En moyenne, une cochette bio coûte entre 520 et 550€ à l'achat. L'achat de cochettes non bio ne doit pas dépasser 20% du cheptel adulte. Pour les reproducteurs, l'introduction d'animaux non bio peut se faire uniquement sur dérogation, dans le cas où l'offre manque. Les cochettes peuvent être produites sur place, pour un coût moyen de 350-390€, dont 68% de coût alimentaire de la naissance à 200 jours. L'élevage de cochettes demande aussi du temps pour cycler les chaleurs, puisque l'usage d'hormones est interdit en bio ; le contact avec un verrat ou l'apport d'huile de foie de morue dans la ration permettent d'accélérer le cycle et la venue de la première mise-bas, en moyenne à 369 jours. Le temps d'observation des cochettes est aussi important, pour les habituer au contact humain et pour le suivi sanitaire. Ce temps d'observation est très variable entre éleveurs : de 2 à 13 h par bande.

REUSSIR PORC N ° 313, 01/11/2023, 2 pages (p. 34-35)
réf. 311-013

Les strongles digestifs résistent aux tanins

HERVÉ-QUARTIER Virginie / SAGOT Laurence

Dans le cadre du projet Casdar Fastoche, la chicorée, le plantain et le sainfoin ont été étudiés, notamment pour le fourrage des chèvres. Le plantain est une plante d'association (avec des graminées) appréciée par les chèvres. Sur sol calcaire, le sainfoin est une légumineuse alternative à la luzerne. La chicorée est une plante bien adaptée aux conditions sèches ; sa récolte n'est possible qu'en ensilage et le pâturage est à privilégier. De plus, le projet faisait l'hypothèse que ces plantes possédaient des capacités antiparasitaires grâce notamment aux tanins qu'elles libèrent. Finalement, le projet a montré que les strongles digestifs sont résistants à ces plantes.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 377, 01/07/2023, 2 pages (p. 28-29)
réf. 311-030

Du sorgho à pâturer cet été

REUSSIR PATRE

Laurence Sagot, de l'Idèle, présente le sorgho en interculture, adapté à la fauche, mais aussi au pâturage. Le sorgho peut être introduit entre deux cultures principales. Il est adapté aux animaux à besoins faibles ; les brebis effectuent leur propre transition alimentaire. Attention toutefois au risque sanitaire lié à la dhurrine, une substance toxique à forte dose, qui est principalement présente dans les jeunes sorghos. On veillera donc à le faire consommer uniquement après le stade de 60 cm.

REUSSIR PATRE N ° 706, 01/08/2023, 1 page (p. 43)
réf. 311-031

Le cabri a ravi les palais le 18 juin en Mayenne

HARDY Sophie / HARDY Emmanuel

Emmanuel et Sophie Hardy ont ouvert leur ferme d'élevage caprin bio en Mayenne, en juin 2023. Ce fut l'occasion de mettre en avant la viande de chevreau, à travers plusieurs dégustations. L'association d'éleveurs Cabri d'ici entreprend justement de valoriser le chevreau dans la zone Mayenne/Maine-et-Loire/Deux-Sèvres.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 378, 01/09/2023, 1 page (p. 44)
réf. 311-033



Réduire sa dépendance à la paille

ROYANT Maelenn

Réduire le besoin en paille en élevage caprin permet d'économiser sur le poste litière (9€ par chèvre, en 2021), sachant que la charge liée à la paille a plus que doublé en 10 ans. Pour plus d'autonomie en matière de paille, sans diminuer l'autonomie fourragère, plusieurs alternatives à la paille de blé existent : paille d'autres céréales (orge, triticale, etc.), sous-produits du bois, mais aussi journaux recyclés, sable, etc.

REUSSIR LA CHEVRE N ° 379, 01/11/2023, 2 pages (p. 42-43)
réf. 311-034

La farine d'insectes dans les aliments destinés aux volailles et aux poissons : Potentiel et limites de cette source alternative de protéines

STADTLANDER Timo / HEUEL Maike /
LEIBER Florian / ET AL.

L'utilisation de farines d'insectes dans l'alimentation animale est autorisée pour l'aquaculture en Suisse et dans l'UE et pour les porcs et les volailles dans l'UE. Elles sont utilisables en AB si la production d'insectes est certifiée bio, produit qui n'existe pas encore. Il s'agit d'un aliment riche en protéines, avec une digestibilité variable, en fonction du type d'insecte produit et de la méthode de transformation. Ce document se focalise principalement sur la farine de larves de mouche soldat noire. Une analyse détaillée des valeurs nutritionnelles des farines d'insectes est donnée, au regard des besoins des animaux d'élevage. La méthode de transformation est expliquée, avec un focus sur l'extrusion, qui rend l'aliment plus digestible que les granulés. Un état des lieux de l'utilisation des insectes en aviculture et en aquaculture est présenté. Pour finir, l'interdiction actuelle d'utiliser des déchets alimentaires pour la production d'insectes est questionnée ; au lieu de consommer des végétaux directement issus des champs, les insectes pourraient être nourris avec des déchets alimentaires (1,3 milliard de tonnes par an, dont 2,8 millions en Suisse), dans une optique de production circulaire, plus durable.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1597-farine-d-insectes.pdf>
2023, 20 pages, éd. FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 311-023

La ronce, des épines mais pas que

DANIEL Delphine

La ronce (*Rubus fruticosus*) est un élément non négligeable des pâtures. Son caractère épineux et envahissant peut gêner et implique un contrôle de son développement ; ce défaut devient une qualité si on veut restructurer une haie forestière : les ronces protègent les jeunes arbres des lapins, chevreuils, brebis, etc. Laisser évoluer un taillis de ronces pendant 4 ans permet d'obtenir des arbres naturellement replantés. Les fruits de la ronce sont appréciés, autant pour la récolte des humains que par les animaux d'élevage. Les feuilles de la ronce sont aussi consommées par les ruminants, en particulier en fin d'été. Ces feuilles comportent plusieurs molécules avec des propriétés médicinales : les triterpènes sont des antidouleurs/anti-inflammatoires et les tanins des désinfectants et cicatrisants. Au niveau de la conduite d'élevage, la consommation de feuilles de ronce par le troupeau peut être utilisée comme un indicateur de son état de santé : des animaux compétents (nés sur site, assez rustiques, habitués aux ronces) qui consomment des feuilles de ronce réagissent probablement à un parasitisme élevé.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48139>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 946, 01/09/2023,
2 pages (p. 4-5)

réf. 311-036



Techniques alternatives : Et si on murmurait à l'oreille des vaches ?

PLÉNIÈRE Lauriane

Pauline Garcia est comportementaliste animalière pour Etho-Diversité, et également éleveuse de vaches allaitantes dans le Cantal. Elle propose des pistes d'amélioration du bien-être des animaux grâce à l'analyse de leur comportement. Cinq points sont à prendre en compte : absence de faim/soif ; d'inconfort ; de douleur/maladie ; de peur ; et expression d'un comportement animal normal. Les vaches se focalisent, en premier lieu, sur leur vue, qui est basée sur les contrastes ; certains détails seront donc très perturbants s'ils brillent (flaque d'eau, bâche d'ensilage, etc.). L'ouïe est le second sens le plus utilisé ; les vaches sont particulièrement vulnérables aux sons aigus. Enfin, gratter une vache, au garrot par exemple, (avec ou sans brosse) permet d'améliorer la relation avec l'éleveur.se. Les troupeaux sont très hiérarchisés ; ainsi, lors des déplacements, il est préférable de se placer devant le troupeau pour se positionner comme meneur.se ; de même, favoriser une bonne relation avec les vaches meneuses facilite la conduite du troupeau. Pour cela, Pauline Garcia conseille de créer du lien au plus tôt avec les génisses, en associant la présence humaine à de la nourriture, par exemple, et en brossant l'animal régulièrement. En plus d'améliorer le bien-être animal, cette méthode permettra de faciliter les traitements en plein air des vaches.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48144>
SYMBIOSE N ° 295, 01/12/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 311-040

Parasitisme des chèvres : comprendre et agir

CATHALA Agnès

Dans les Deux-Sèvres, le collectif caprin du Civam du Haut-Bocage a créé le GIEE CAP, qui travaille sur la problématique du parasitisme dans les élevages de chèvres au pâturage. 12 éleveurs et éleveuses font partie officiellement du GIEE, dont certains en bio. Les objectifs du GIEE sont : de mieux comprendre le parasitisme et ses dynamiques (en particulier, les strongles gastro-intestinaux et pulmonaires), d'expérimenter des méthodes de prévention et d'échanger et partager entre membres du groupe.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48171>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 301, 01/10/2023, 4 pages (p. 26-29)

réf. 311-108

Viser plus de 20 % de MAT avec des méteils précoces

PRUILH Costie

Plusieurs éleveurs laitiers d'Ille-et-Vilaine, accompagnés par le Ceta 35 auquel ils sont adhérents, testent, depuis 2022, des méteils, avec les objectifs suivants : produire un fourrage à ensiler à plus de 20 % de MAT et avec un rendement de 5 tMS/ha, tout en libérant la parcelle suffisamment tôt pour implanter un maïs après la récolte. Le mélange implanté en 2022, trop riche en vesce, a versé. En 2023, les proportions ont été réajustées : 35 kg/ha de seigle forestier, 10 kg/ha de vesce velue, 5 kg/ha de trèfle incarnat et 3 kg/ha de trèfle squarrosom. Les principaux résultats sont présentés.

REUSSIR LAIT N ° 381, 01/07/2023, 2 pages (p. 40-41)

réf. 311-042

La fréquentation au robot maintenue sans concentré et en 100 % pâturage

CARAES Claire / BROCARD Valérie

Dans le Finistère, la Ferme expérimentale de Trévarez a mis en place un robot de traite, depuis une dizaine d'années, pour son troupeau laitier biologique. Alors que la distribution de concentrés au robot est souvent systématique pour y attirer les vaches, la Ferme de Trévarez s'essaye au 100 % pâturage, sans concentrés, depuis 2020. Les résultats sont concluants, avec l'arrêt du concentré neuf mois par an, sans baisse significative de la fréquence de traite, ni du niveau de production.

REUSSIR LAIT N ° 381, 01/07/2023, 2 pages (p. 44-45)

réf. 311-043



Apports de fourrages grossiers en porc : Des résultats bénéfiques à tous niveaux ! ; Des éleveurs témoignent : Le meilleur pour les porcs

RIPOCHE Frédéric

Le projet Casdar Valorage porte sur la valorisation de parcours et de fourrages riches en protéines par les poules pondeuses et les porcs bio. Ce dossier revient sur les résultats d'essais de pâturage et de distribution d'enrubannage menés, entre 2022 et 2023, chez trois éleveurs engraisseurs de porcs, dans un contexte où le règlement de l'AB oblige, depuis 2021, d'apporter des fourrages frais, secs ou ensilés dans l'alimentation de ces animaux. Chaque producteur avait fait le choix des pratiques à tester sur son élevage, l'apport de fourrages étant mené en parallèle d'un rationnement plus ou moins important de la ration (jusqu'à 20 %). Même si tous les résultats ne sont pas encore connus, ils montrent déjà plusieurs intérêts à ces pratiques avec, en premier lieu, un effet évident sur le bien-être animal, avec des porcs beaucoup plus calmes. On peut noter une baisse de la consommation de concentrés et, donc, du coût alimentaire hors fourrages. Les carcasses sont moins grasses avec une amélioration du taux de muscles, du TMP, donc du prix payé. Les essais montrent aussi la faisabilité du pâturage tournant dynamique, avec des mélanges à adapter, les porcs préférant les légumineuses ou encore la chicorée. Les tests de distribution d'enrubannage de luzerne montrent notamment que les porcs préfèrent les fourrages les plus humides, un taux de 50 % de matière sèche semblant un bon compromis. Les résultats complets sont à attendre courant 2024.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48188>
 BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 6 pages (p. 46-51)

réf. 311-083

Introduction and development of foster cow systems on organic dairy farms in France

Introduction et développement de systèmes avec des vaches nourrices dans des fermes laitières bio en France (Anglais)

CONSTANCIS Caroline / HELLEC Florence /
 BAREILLE Nathalie / ET AL.

L'élevage des veaux laitiers, conventionnel ou biologique, est remis en cause par la société, notamment en raison du manque de contacts entre animaux d'âges différents. Des systèmes à faibles intrants, basés sur le pâturage et où des vaches nourrices restent avec les veaux, ont été mis en œuvre en France, depuis 2010. Cette étude vise à analyser les motivations et les moyens mis en œuvre par des éleveurs laitiers bio dans leurs systèmes pour favoriser le contact vache-veau. Une enquête documentée sur l'introduction de ces systèmes d'élevage en France a été réalisée. Des entretiens individuels semi-directifs ont été menés, en 2019, dans 20 exploitations biologiques ayant mis en œuvre cette pratique. Les veaux ont été séparés de leur génitrice au bout de 4,5 jours, en moyenne. La phase d'attachement avec la vache nourrice s'est déroulée en les laissant ensemble pendant 2 à 7 jours, dans de petits enclos d'attachement. Le sevrage et la séparation ont eu lieu, soit simultanément, soit progressivement, entre l'âge de 4 et 10 mois. Les éleveurs considèrent que ces systèmes fonctionnent bien dans les exploitations basées sur le pâturage, avec une bonne rentabilité et de bonnes conditions de travail.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/01448765.2022.2124884>

BIOLOGICAL AGRICULTURE & HORTICULTURE N °
 20/09/2022, 20/09/2022, 18 pages (p. 73-90)

réf. 311-091



Souches à double fin en volaille : Quel potentiel pour les mâles : des essais avec VBO

RIPOCHE Frédéric

Avec l'arrêt de l'élimination des poussins mâles de souches de ponte, l'utilisation de souches dites double fin est une alternative en test, en bio, dans le cadre de plusieurs projets. Ainsi, au cours de l'hiver 2021-2022, la coopérative Volailles Bio de l'Ouest (VBO) a conduit un essai sur 2 de ces souches (Novogen Dual et Souconna), comparées à un témoin (de race de volaille de chair) élevé en « routine » par le groupement. Ainsi, 3 lots de 200 mâles ont été conduits, dans les mêmes conditions, chez un éleveur bio des Deux-Sèvres, Marc Pousin. Les résultats montrent que les souches double fin ont des rendements carcasse plus faibles et des indices de consommation plus élevés. Par contre, elles peuvent être une piste pour développer la vente de coquelets, par exemple, d'autant plus que le test gustatif organisé en interne par Biocoop, associé à l'essai, montre des résultats positifs. La crise actuelle n'est pas propice au développement de nouvelles filières, mais ces premiers résultats sont, pour les acteurs impliqués, des pistes à suivre pour l'avenir, notamment via un essai couplé « chair et œufs ».

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48199>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 3 pages (p. 52-54)

réf. 311-085

Méteils grains : Quels bénéfices pour mon exploitation en AB ?

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHONE

Avec l'objectif de favoriser l'autonomie alimentaire des fermes d'élevage bio, plusieurs essais d'implantation de méteils grains (associations de céréales et de légumineuses) ont été menés sur trois fermes bovins lait bio, dans le Rhône, entre 2019 et 2022. 4 associations ont été testées : pois fourrager associé au blé, au triticale ou au seigle, et pois protéagineux associé à l'orge. Ces méteils sont comparés à des cultures de céréales pures. Le rendement en q/ha est le même en céréale pure ou en association ; en revanche, la MAT (matière azotée totale) est supérieure chez la céréale en association par rapport à la céréale en pur. Cet apport azoté permet de réduire la dépendance au tourteau de soja, par exemple. En moyenne, transformer sa parcelle de céréale pure en méteil permet d'économiser 170 à 200 kg de tourteau de soja par hectare, soit une économie financière de 150 à 240€/ha. A noter que, dans les 3 fermes suivies et en élevage bio en général, les surfaces en herbe répondent à la majorité des besoins fourragers.

https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Auvergne-Rhone-Alpes/113_Extra-Rhone_img/Publications_d%C3%A9p/Cereales_en_association_2.pdf
2023, 5 pages, éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHÔNE

réf. 311-109



Rapport de stage : Diagnostic sociotechnique de la valorisation des veaux, non destinés au renouvellement, issus du cheptel laitier

VANCOILLIE Léa

La valorisation des veaux (mâles et femelles) issus des élevages laitiers pose question en AB : la majorité des veaux non destinés au renouvellement intègrent la filière conventionnelle et/ou sont exportés en maigre, parfois sur de longues distances. Dans le cadre du programme Synergies Bio & Non Bio, cette étude analyse les freins au changement pour une meilleure valorisation, suivant des critères de cohérence du système bio, de bien-être animal, d'empreinte carbone et de rentabilité économique. L'étude s'appuie sur un diagnostic sociotechnique, qui permet d'identifier des verrouillages, de proposer des options de déverrouillage, et d'identifier la position de différents acteurs de la filière. Dans le cadre de ce stage sur la valorisation des veaux laitiers non destinés au renouvellement, 27 personnes ont été enquêtées, issues de la production, de l'appui technique, de la mise en marché, etc. et, pour 1/3, issues de la filière biologique. Les principaux freins observés sont : le cloisonnement des filières qui sépare les veaux laitiers des veaux de boucherie, le comportement alimentaire des consommateurs et, spécifiquement pour la filière bio, le manque de connaissance (chez le consommateur et chez le producteur). Plusieurs pistes d'amélioration de la filière sont ensuite discutées.

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F377cc529-9c1d-4828-bab0-776a8c58ef8f&cHash=91f249dd4ecf501124fde86bbc0b87fa
2023, 37 pages, éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 311-112

"Avec la crise du lait, je me suis remis en question"

CAMPAGNES SOLIDAIRES

Au Pays Basque, Vincent Etchebarne a repris la ferme laitière familiale en 2008. La ferme était alors en agriculture conventionnelle et relativement intensive, avec une production de 10 000 L par vache et une ration à base d'ensilage de maïs. 2008, c'est aussi une crise du lait importante qui poussera Vincent à remettre son système en question. En 2010, il convertit l'exploitation à l'agriculture biologique et, en 2013, il arrête complètement le maïs. Aujourd'hui, le système est réfléchi de manière à minimiser les charges, avec une priorité donnée au pâturage tournant, avec des vêlages groupés au printemps, et un passage à la monotraite.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 397, 01/09/2023, 1 page (p. 14)
réf. 311-046



Les arbres fourragers : Comment les utiliser ? Planter ou se servir de l'existant ?

VIGIER Laurence

Comment valoriser les arbres comme source de fourrages ? Toutes les espèces d'arbres n'ont pas le même intérêt, selon la teneur en protéines ou encore la digestibilité de leurs feuilles, comme le montrent les données présentées dans ce document, issues d'une étude menée sur diverses espèces par INRAE de Lusignan (Vienne). A cela, s'ajoute la question de l'appétence qui dépend autant des habitudes alimentaires du troupeau que de l'espèce animale consommatrice. Le document présente plusieurs pratiques d'éleveurs en la matière. La technique la plus fréquente pour utiliser les arbres comme fourrage est la coupe de rames déposées au sol. Une autre technique, la table d'alimentation, permet aux animaux de prélever directement la ressource sur l'arbre ou l'arbuste. Cette possibilité est aussi en test sur le site d'INRAE de Lusignan. Peu de données sont disponibles sur les quantités de fourrage apportées par les arbres. Plusieurs données issues de la recherche et de tests de producteurs (avec, par exemple, l'exploitation d'arbres taillés en trogne) sont reprises dans ce document. Les arbres peuvent ainsi être une ressource possible pour les producteurs disposant déjà de haies, de lisières ou de bois, sans trop de frais. Planter aujourd'hui n'apportera pas de ressources fourragères immédiates, mais cela permet de capter du carbone, de produire de l'ombre ou encore d'améliorer la biodiversité.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/bio/doc/ELEVAGE_HERBI_AB_ARBRES_FOURRAGERS_BULLETIN_OCT_2023.pdf
BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGES HERBIVORES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Octobre 2023 - Les arbres fourragers : Comment les utiliser ? Planter ou se servir de l'existant ?, 01/10/2023, 9 pages (p. 1-9)

réf. 311-087

Les prairies naturelles de nos montagnes : des zones à enjeux !

NOTTELLET Sébastien / MONTCHER Cloé

En Haute-Loire, dans le cadre du Contrat Vert et Bleu Devès-Mézenc-Gerbier, le Conservatoire Botanique National (CBN) du Massif central, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et Haute-Loire Biologique ont œuvré ensemble à la préservation des prairies naturelles. Pour ce faire, en 2022, dix fermes ont pu bénéficier d'un diagnostic de leurs prairies dans le but de mieux en comprendre les atouts - pour l'autonomie fourragère, mais aussi pour le maintien de la biodiversité et les services écosystémiques qu'elles rendent - et d'en optimiser la gestion. Jean Pierre, éleveur de chevaux en agriculture biologique dans le massif du Devès, apporte son témoignage suite à ce diagnostic qui lui a permis d'adapter ses pratiques.

[http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/LA_LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 2 pages \(p. 20-21\)](http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/LA_LUCIOLE_N_39_21/06/2023_2_pages_(p.20-21))

réf. 311-052

Référentiel de l'élevage ovin laitier en agriculture biologique (sud Massif central) : Conjoncture 2023

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS LAIT

Ce référentiel, réalisé dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, présente les principales données chiffrées relatives à l'élevage ovin laitier biologique du Sud du Massif central : - prix des produits, aide ovine et prix des aliments pour la campagne 2023 ; - coût de production et rémunération (résultats 2022 et estimations 2023) ; - rendements observés pour les principaux modes d'utilisation de l'herbe (ensilage première coupe, enrubbage première coupe et foin) et pour quelques cultures (mélange céréales-protéagineux et orge d'hiver) pour les campagnes 2017 à 2022. Construit à partir de données statistiques et d'éléments à dire d'expert, ce référentiel fournit ainsi des repères objectifs pour l'exercice du conseil aux éleveurs.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/05/referentiel-ovin-lait-bio-2023_edition-2024.pdf
2024, 8 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 311-056



Référentiel Élevage Bovins Viande Bio : Conjoncture 2023

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE

Réalisé dans le cadre du projet BioRéférences 22-28, ce référentiel présente les principales données chiffrées relatives aux élevages bovins allaitants biologiques du Massif central pour la campagne 2023. Les prix de base des carcasses pour différentes catégories d'animaux, en races à viande, croisées et races laitières, sont donnés (prix 2023 en région Auvergne-Rhône-Alpes), de même que les aides et les primes PAC, les charges opérationnelles, les charges de structure (conjoncture 2023), les coûts de production et produits (2022), et les rendements observés, de 2014 à 2022, pour l'herbe et pour quelques cultures (céréales et méteils). Construit à partir de données statistiques et d'éléments à dire d'expert, ce référentiel fournit ainsi des repères objectifs dans l'exercice du conseil aux éleveurs.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/05/referentiel-bovin-viande-bio-2023_edition-2024.pdf
2024, 11 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 311-057

Les exploitations ovines laitières du Massif central en agriculture biologique : Résultats campagne 2022

DE BOISSIEU Catherine / COLLECTIF
BIORÉFÉRENCES OVINS LAIT / MORIN Emmanuel

Réalisée dans le cadre du projet BioRéférences 22-28 (pilote par le Pôle Bio Massif Central), cette synthèse présente les principaux résultats technico-économiques, pour la campagne 2022, d'un réseau de 17 élevages ovins laitiers bio du sud du Massif central (Lozère et Aveyron). Toutes ces exploitations livrent leur lait à des entreprises, et cinq d'entre elles sont engagées dans la démarche de l'AOP Roquefort. Globalement, pour cette campagne 2022, les résultats techniques de ces élevages sont bons, voire supérieurs à la moyenne des élevages conventionnels suivis en appui technique SIEOL pour ce qui est de la production laitière par brebis (328 litres vs 290). Du côté de la production de fourrages, la bonne année 2021 a permis de constituer des stocks qui se sont avérés plus que nécessaires pour faire face à la sécheresse de l'été 2022. Le prix du lait moyen est de 1423 €/1000 L. Avec des charges en augmentation, le revenu disponible est globalement en baisse (36 454 €/UMO, soit -13 % par rapport à 2021), mais les exploitations suivies restent en bonne santé financière (annuités à hauteur de 14 % du produit brut).

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/04/synthese-technico-economique-ovin-lait-bio-2022_edition-2024.pdf

2024, 17 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 311-058



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Optimiser les traitements à l'argile

DELARUE Emmanuel

Le projet LeveAB, dirigé par la Chambre d'agriculture de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vise au développement de la culture d'amandiers bio en France. Eurytoma Amygdali (guêpe de l'amande) est l'un des principaux ravageurs de l'amandier. La pulvérisation d'argile kaolinite calcinée crée une barrière physique sur le fruit de l'amandier, avec une bonne efficacité à faible pression du ravageur, mais rapidement limitée en cas de forte pression. Jean-Philippe Rouvier, conseiller au GRCeta, conseille de pulvériser l'argile à une concentration maximum de 5%, pour 1000 l/ha, dès l'émergence des premiers ailés. Le passage doit se faire avec une bonne ventilation, à faible vitesse, et l'ajout d'un adjuvant (type Hélioterpen) peut améliorer l'efficacité de l'argile. La pulvérisation d'argile doit être complétée par d'autres barrières physiques, comme la chaux, le carbonate de calcium ou le talc. Des essais ont aussi été menés avec des huiles essentielles ou encore du Spinosad.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 442, 01/10/2023, 2 pages (p. 32-33)

réf. 311-010

Pomme : Les filets n'impactent pas la présence des oiseaux

BOUVIER JC. / LAVIGNE Claire / BOIVIN Thomas / ET AL.

Les filets sont de plus en plus utilisés dans les vergers de pommiers bio, comme protection contre le carpocapse *Cydia pomonella*, en monoparcelle ou en monorang. On pourrait s'attendre à ce que ces filets impactent la biodiversité en général dans les vergers, et notamment la présence d'oiseaux. Or, une étude, dans la Basse Vallée de la Durance, a montré qu'il n'y avait pas de différence entre vergers avec et sans filets, et ce quelle que soit la densité de surface avec filets (de 0 à 28% dans un rayon de 1km). 31 espèces ont été repérées dans l'étude, dont 61% d'espèces insectivores. L'étude a montré, en revanche, l'importance des haies pour la présence des oiseaux, notamment le chardonneret, la fauvette, le pic épeiche, etc., dont le nombre augmente de manière significative lorsque la longueur des haies augmente aussi. La gestion raisonnée des haies participe aussi à augmenter l'abondance d'oiseaux.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 443, 01/11/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 311-015



Cinq ans d'observation des couverts végétaux

PARVEAUD Claude-Eric / JACQUOT Maxime /
BRENNER Johanna / ET AL.

Dans la Drôme, le Grab a testé et suivi l'implantation de 20 plantes couvre-sol, dans un verger de pommiers, entre 2018 et 2023. Les couverts ont été entretenus avec l'irrigation du verger et une à deux fauches par an. L'agrostis stolonifère s'est multipliée rapidement, atteignant un couvert de 60 à 95 % dès la première année, mais n'a pas bien résisté à la sécheresse de l'été 2022. L'achillée millefeuille a été la plus compétitive, atteignant quasiment 100% de couvert. La marguerite est aussi assez couvrante, mais de manière plus hétérogène, et elle accueille une grande biodiversité lors de sa floraison, de juin à septembre. L'absinthe et la centaurée jacée se sont implantées plus progressivement, pour atteindre une couverture de 60 à 100% au bout de 4 ans ; à noter les bonnes caractéristiques, allélopathique de la première et nectarifère de la seconde. Les autres espèces n'ont pas dépassé 40% de recouvrement. Certaines espèces ont fait l'objet d'une mesure d'abondance de vers de terre et d'arthropodes.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 444, 01/12/2023, 2 pages
(p. 42-43)

réf. 311-017

CONTRÔLE DES ADVENTICES

Technologie et animaux pour la bio

LASNIER Adrien

Le salon Tech&Bio 2023 (Drôme) a présenté son lot d'innovations techniques adaptées à la bio, dont certaines pour les fruits et légumes. L'enjambeur électrique AMA, de Elatec, est ouvert au centre pour tout type de travaux sur maraîchage ou cultures spécialisées. Il est modulable (matériel pour récolte, sillons, etc.) et peut accueillir plusieurs personnes sur siège ou lit. Novaxi commercialise la planteuse PlantTape. Elle repose sur un système de bandes comportant du substrat, ensemencées par une entreprise espagnole. Après passage en pépinière, les plants sur les bandes sont automatiquement plantés, à une vitesse de 12 km/h pour la salade, par exemple. Sicoit propose un outil de désherbage électrique adapté aux vignes et aux vergers, pour un impact moindre sur la vie du sol, comparé à un désherbage mécanique. Le robot de tonte Vitirover tond en continu une zone définie à l'avance ; il est utilisable en vigne et en arboriculture. Koppert commercialise un nouvel auxiliaire, *Rhyzobius lophanthae*, une coccinelle prédatrice des cochenilles à bouclier. Le projet Lapoesie d'INRAe étudie l'association de lapins et de pommiers. Au pied des pommiers (protégés pour éviter d'être rongés), les lapins sont placés par 6 dans des placettes de 25m², déplacées une fois par semaine. La zone est complètement désherbée, et un apport de potassium est mesuré dans le sol. Le bien-être animal est amélioré, avec un taux de mortalité de 1 sur 144 au cours des essais, vs 10% en bâtiment.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 442, 01/10/2023, 2 pages
(p. 36-37)

réf. 311-011



FERTILISATION

Circul'AB : La balade des nutriments

MILLET Matthieu

L'exploitation actuelle du phosphore et la production d'azote pour l'agriculture conventionnelle posent un problème de durabilité : un seuil maximum de production a été atteint pour le phosphate et la crise énergétique réduit les capacités de production d'azote (la production française couvre seulement 30% de l'azote minéral consommé). Circul'AB est un projet de recherche co-porté par INRAE et par le réseau Gab-Frab de Bretagne et lancé en juin 2022. Le projet étudie les flux d'azote et de phosphore en agriculture bio. 8 fermes ont été enquêtées en Bretagne, avec des typologies variées (maraîchage, polyculture-élevage, céréales). Les flux et les modèles de gestion des nutriments sont variés, même entre deux fermes de même type. La principale entrée d'azote est la fixation symbiotique par les légumineuses (32 à 72% de l'azote total) ; en complément, sont utilisés des déchets verts en maraîchage et du fumier sur la ferme céréalière. Par ailleurs, la ferme d'élevage utilise des déchets organiques d'une industrie locale. Les fermes en polyculture-élevage sont les moins dépendantes en intrants azotés grâce à l'utilisation des déjections animales, mais ce sont les systèmes en grandes cultures qui perdent le moins d'azote (en volatilisation et lixiviation). Le phosphore est peu problématique en Bretagne, résultat d'un modèle d'élevage intensif depuis plusieurs décennies. Les résultats de l'étude restent limités à cause du faible nombre de fermes enquêtées, et de l'approche ponctuelle qui ne prend pas en compte les cycles pluriannuels. La suite du projet Circul'AB sera une approche territoriale, qui vise à mesurer les flux entre les fermes bio au sein d'une ou plusieurs filières ; le territoire de Morlaix Communauté s'est porté volontaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48143>
 SYMBIOSE N ° 295, 01/12/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 311-039

GRANDES CULTURES

Recueil de savoir-faire paysans en agriculture biologique de conservation : Des pistes pour une diminution du travail du sol sans herbicides : Retour d'expériences du groupe d'échange TCS bio 85 – Décembre 2023

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES
 D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE / GAB 85

Avec l'intensification du changement climatique, l'agriculture doit adapter ses pratiques pour améliorer sa résilience. D'après nombre de paysans, l'adoption de pratiques réduisant - voire supprimant - le travail du sol (un des principes-clés de l'Agriculture Biologique de Conservation) est la voie la plus à même de résoudre les défis liés au changement climatique. En Vendée, un groupe d'agriculteurs bio innovants s'est créé, en 2017, dans le but de mettre en commun les savoirs des uns et des autres. Ce document présente des systèmes bio TCS et les itinéraires techniques sans labour pratiqués, en 2023, par 8 fermes membres du groupe : 1 – EARL La Liberté, à Saint-Malô-du-Bois : Cultures et affouragement sur sols sableux en TCS ; 2 – GAEC Les Portes, à La Bernardière : TCS bio en terrains humides de bocage peu drainés ; 3 – GAEC Les Jonquilles, à L'Herbergement : 20 ans sans labour dont 13 ans en bio, bovin lait en bocage ; 4 – GAEC Les Rocs, à Saint-Mesmin : Pomme de terre et poireau de plein champ sans labour ; 5 – GAEC L'Autre Chemin, à Sainte-Cécile : Rotation irriguée peu diversifiée avec fumure et restitutions importantes ; 6 – GAEC L'Ouche du Puits, à Mouchamps : TCS et ferments en système culture ; 7 – EARL La Joyeuse, à Saint-Radégonde-des-Noyers : TCS en terres de marais à plus de 60 % d'argile ; 8 – GAEC Martineau, à Rives de l'Yon : Non labour depuis 5 à 10 ans avec peu de matériel spécifique aux TCS.

https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2024/2024_Recueil_savoir_faire_paysans_TCS.pdf
 2023, 26 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

réf. 311-079



Colza bio : 7 fermes explorent le champ des possibles

ANGOT Jeanne

Le projet AEP Colza Sarrasin est porté par Agrobio 35 (Ille-et-Vilaine) et regroupe 7 fermes qui testent plusieurs modalités de culture de colza bio, depuis 2021. Le semis doit être homogène et précoce, avec une densité assez faible (maximum 3 kg/ha), au risque d'obtenir des pieds trop fins et fragiles. La mise en place de plantes compagnes peut participer à l'étouffement des adventices ; par exemple, l'association du colza avec du sarrasin (semé 7 ou 10 kg/ha) augmente le rendement du colza. Le semis d'une légumineuse (par exemple, trèfle semé à 3 kg/ha au moment du semis du colza) ne semble pas présenter d'intérêt direct pour le colza, mais permet de préparer un couvert avant la culture suivante. Le suivi de la biomasse en entrée d'hiver permet d'estimer le rendement final du colza (2,5 kg/m² de biomasse donnent environ 3,0 t/ha de rendement). En Bretagne, l'azote n'est pas limitant pour le colza. Le frein majeur reste la maîtrise des adventices, ce qui amène les 7 fermes à tester des méthodes de désherbage mécanique, de faux semis, etc. Au niveau de la récolte, la maturité échelonnée du colza (de bas en haut sur la silique) a motivé Laurent Gauthier (35) à tester une méthode de fauchage andainage : la plante est coupée à maturité physiologique, et elle mûrit au champ pour un séchage homogène des graines. En comparant à une parcelle moissonnée, Laurent n'observe pas de hausse significative de rendement, ni de qualité de la graine, mais il a gagné en flexibilité et a pu implanter un sarrasin dès le 20 juin, pour une deuxième récolte sur la parcelle.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48141>
SYMBIOSE N ° 294, 01/11/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 311-037

Moduler la densité de semis de soja

HANQUEZ Stéphane

La culture de soja bio est en développement en Pays de la Loire. L'itinéraire de culture classique se base sur un écart de 75 cm entre les rangs, à cause de l'écartement standard de 75 cm du matériel agricole (semis, désherbage). Cet itinéraire permet d'obtenir, au maximum, une densité de semis d'environ 400 000 graines par ha. Pour augmenter cette densité, Didier Bazin (85) a testé une technique de double semis. Un deuxième rang de soja est semé à 5 cm du premier rang, grâce au guidage par GPS RTK du tracteur. Le double rang permet d'atteindre une plus grande densité de semis par ha (2 fois 250 000 graines/ha) pour un meilleur taux de levée : 63%, contre 43% en monorang à 430 000 graines/ha. En conséquence, le rendement obtenu en double rang est de 36,0 q/ha, contre 28,6 q/ha en monorang. A noter qu'une troisième modalité, avec un double rang semé à 680 000 graines/ha, a donné un rendement seulement équivalent à celui avec 500 000 graines/ha, à cause d'un taux de levée plus faible (45%).

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_108_202310.pdf
TECHNI BIO N ° 108, 01/10/2023, 1 page (p. 10)

réf. 311-106



Dossier : Résilience des systèmes grandes cultures bio : Résultats des essais visant à réduire la dépendance aux intrants

BOGE Pauline / MICHAUD Yoan

En 2022, Bio en Grand Est a lancé une étude sur la résilience des systèmes de grandes cultures biologiques, notamment en visant une moindre dépendance aux intrants. Les résultats de plusieurs essais, réalisés en 2022 et/ou en 2023 par Probiolor et/ou par Bio en Champagne Crayeuse, sont présentés. Un premier essai a permis de comparer les bénéfices de plusieurs engrais sur du blé de printemps : fientes de volailles, vinasses, bouchons, guano d'insectes et digestats liquides. Pour chacun, différentes doses ont également été testées. L'un des principaux résultats de l'essai est qu'apporter des doses élevées n'est pas pertinent : ces doses n'apportent pas de plus-values significatives. Un second essai s'est intéressé aux bactéries fixatrices d'azote, avec des apports de Blue N, un biofertilisant contenant de telles bactéries, en complément de la vinasse sur blé tendre d'hiver. Par ailleurs, Bio en Grand Est a mis en place un observatoire des couverts végétaux, dans l'objectif de produire des références. La structure régionale est aussi à l'initiative d'une enquête, réalisée en partenariat avec l'ARDEAR Grand Est, sur la fertilité des sols et en lien avec les pratiques et les ressentis des agriculteurs. Des fiches "Retours d'expériences" en seront tirées. Enfin, dans le cadre de la démarche 4pour1000 lancée par des scientifiques, Charles-Henri Martin, agriculteur dans la Marne, va mettre en place différents leviers pour favoriser le stockage de carbone sur l'une de ses parcelles en rotation céréalière. Une première analyse de sols a été réalisée en mai 2022, une seconde le sera en mai 2025.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 69, 01/05/2024, 4 pages (p. 9-12)

réf. 311-044

Agriculture Biologique de conservation : quels atouts face aux changements climatiques ?

MONDOR Romane / THIRARD Margaux

En janvier 2023, environ 200 participants se sont retrouvés dans la Meuse, à l'occasion des Rencontres de l'ABC (Agriculture Biologique de Conservation). L'ABC combine pratiques de l'AB et de l'agriculture de conservation des sols, dont l'objectif est de diminuer au maximum le travail du sol. Les participants ont ainsi pu échanger sur leurs pratiques et repartir avec des outils à expérimenter sur leurs fermes. Jean-François Vian, enseignant-chercheur à l'Isara, étudie, depuis 2004, la réduction du travail du sol dans des fermes céréalières bio rhônalpines. Il explique, dans cet article, quelles pratiques sont favorables à l'atténuation du changement climatique (par exemple, en intensifiant la couverture des sols pour augmenter le stockage de carbone), et lesquelles sont plutôt favorables à l'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique. Le non-travail du sol a surtout un impact sur la fertilité des sols et, donc, in fine, sur la production agricole. Selon lui, le système ABC "idéal" est un système mixte qui sait s'adapter aux conditions de milieu et anticiper les aléas. Aussi, les pratiques de l'agriculture de conservation ne sont pas applicables partout et tout le temps. Dans l'Ain, le GAEC XL a franchi le pas, d'abord de l'agriculture de conservation (à partir de 2003), puis de l'agriculture biologique (en 2014).

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 3 pages (p. 22-24)

réf. 311-053



MARAÎCHAGE

Maraîchage : Améliorer sa performance tout en préservant sa santé : Les projets comme opportunités

CLÉMENT Denis / DÉNARIÉ Johanna

Ce recueil a été élaboré par la MSA Ardèche Drôme Loire, en partenariat avec l'Atelier des Ergonomes, dans le cadre du projet « Organisation pour un maraîchage bio vivable et intégré au territoire », porté par le GIEE Collectif maraîchage Agri Bio Ardèche. Il retrace l'accompagnement réalisé pour une des actions du projet, qui s'intitulait « Amélioration de l'efficacité technique, du bien-être au travail et réduction des TMS », et dont les objectifs étaient de permettre aux maraîchers d'identifier et de prendre en compte leurs besoins et leurs contraintes dans un projet d'investissement (réaménagement des espaces et des postes de travail...). Ce document s'adresse à tout maraîcher souhaitant s'installer, optimiser ses situations de travail existantes ou se développer en investissant dans du matériel, des équipements ou un bâtiment. Ce document s'appuie notamment sur l'exemple de l'accompagnement du projet du jardin de Brune, dans lequel les maraîchers ont investi dans la construction d'un bâtiment. L'acquisition d'une brouette maraîchère spéciale serres est aussi abordée.

<https://ssa.msa.fr/wp-content/uploads/2023/11/Ameliorer-sa-performance-en-maraichage.pdf>

2023, 20 p., éd. MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA) ARDÈCHE DRÔME LOIRE / AGRICULTURE BIO ARDÈCHE

réf. 311-076

Légumes : Implantation sous couvert : un itinéraire très technique

BARGAIN Véronique

Le projet Marco accompagne, depuis 2020, des producteurs de légumes bio dans leurs projets d'agriculture de conservation, notamment de mise en place de couverts et d'implantation de cultures sans travail du sol. Pour semer le couvert dans les résidus de culture, il est possible d'utiliser un strip-till ou un semoir à disques, suivi d'un broyeur à marteau, tout en maîtrisant l'enherbement, la fertilisation et l'irrigation. Le choix du couvert est déterminé par le besoin d'une biomasse suffisante, pour limiter ensuite le désherbage : le mélange de seigle, féverole et vesce (ou trèfle incarnat) semble assez performant. Le roulage du couvert (sans le couper) crée un paillage pour la culture suivante. Il peut être réalisé avec un rouleau autoconstruit (rouleau lisse + couteaux Faca) ou un rouleau cage alourdi. Ensuite, il est conseillé de planter en mottes, de préférence quand le sol est mouillé à cause de la compétition du couvert. Avant le semis du couvert, un apport de matière organique est nécessaire. Par ailleurs, la désherbeuse Orbis permet de diminuer le nombre de passages pour le désherbage.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 442, 01/10/2023, 2 pages (p. 30-31)

réf. 311-009

La carotte de Grasseval : une carotte sélectionnée par des producteurs à partir de variétés anciennes !

COCAUD Elisabeth

La carotte Nantaise de Grasseval est une nouvelle variété issue de variétés anciennes, adaptée à la culture en bio. Elle a été sélectionnée par Nicolas Oran (maraîcher) et Cécile Morvan (Bio Loire Océan) selon des critères agronomiques, gustatifs et esthétiques, avant d'être multipliée par des semenciers. Il s'agit d'une carotte orange, mi-longue, avec un goût bien sucré.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_106_202305.pdf

TECHNI BIO N ° 106, 01/05/2023, 1 page (p. 10)

réf. 311-024



Semences potagères bio : Inao veille au grain : Les échéances à venir

BUÉ Manu

Dans la réglementation bio, les semences et plants bio doivent être certifiés bio. Cependant, il existe des dérogations qui autorisent l'utilisation de semences non-bio dans le cas où l'offre bio n'est pas suffisante. En France, sur le site semences-biologiques.org, l'Inao est chargé de classer les espèces : en hors dérogation (HD) si l'offre est devenue suffisante (dérogation possible seulement en cas exceptionnel, à la demande argumentée du producteur) ; en écran d'alerte si l'offre est faible, mais en hausse (dérogation standard avec un délai de 2 à 4 ans avant passage en HD) ; en dérogation standard si l'offre est trop faible. On observe, actuellement, en France, une diminution du nombre de dérogations par producteur de légumes (2,91 en moyenne en 2010, vs 2,09 en 2022), grâce à l'augmentation de l'offre de semences bio. En lien avec la Commission européenne, l'Inao travaille sur un nouveau système, pour remplacer les dérogations exceptionnelles des espèces HD par des dérogations temporaires (DT), mises en place maximum 6 mois par an, en cas de blocage identifié par l'Inao. L'arrêt définitif des dérogations est prévue pour 2036. En attendant, plusieurs espèces posent problème, notamment les hybrides de bisannuelles qui mettent du temps à être sélectionnées et multipliées, dont notamment le brocolis type crown, l'épinard, etc. L'article présente aussi un calendrier prévisionnel pour les passages en HD.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48142>
 SYMBIOSE N ° 294, 01/11/2023, 3 pages (p. 24-26)

réf. 311-038

Faire face au changement climatique : reconcevoir intégralement son système

RANOUX Chloé / BARRIER-GUILLOT Alexandre

Installés sur les quatre départements de l'ancienne région Auvergne, 15 maraîchers se sont regroupés au sein d'un collectif. Le GIEE SMACC, pour Synergie des Maraîcher.e.s Auvergnat.e.s face aux Changements Climatiques, reconnu en 2021, est, pour eux, un outil de réflexion commune pour mieux faire face au changement climatique et à ses impacts, d'ores et déjà observés sur les fermes : gels tardifs, sécheresses, canicules, orages de grêle... Leur plan d'action vise à : - réaliser des mesures et en faire émerger des indicateurs, - diagnostiquer les fermes du groupe, - rendre compte des réflexions du groupe, - identifier des solutions pour une meilleure anticipation. Pour ce faire, les maraîchers se sont organisés en trois sous-groupes, dédiés chacun à une thématique propre : - Aménagements (organisation de la ferme et protection de la biodiversité) ; - Intrants (étude de tout ce qui entre sur la ferme pour les activités liées au maraîchage) ; - Itinéraires techniques (étude des pratiques culturales de chacun en vue de leur adaptation).

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
 LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 4 pages (p. 10-13)

réf. 311-049



PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Repenser ses pratiques pour plus de résilience dans un contexte de changement climatique

VINAY Julie / DESANLIS Myriam

Comme dans tout système de production bio, les producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) se doivent de penser leurs pratiques et leurs impacts à l'échelle du système. Pour les aider à agir en ce sens, des formations leur ont été proposées par l'ADABio, en Savoie, et par la FRAB AuRA, dans le Puy-de-Dôme, avec l'intervention de Thibaut Joliet, formateur PPAM au CFPPA de Montmorot (Jura). La rotation des cultures, annuelles et pérennes, est un point-clé. Avec elle, trois points majeurs transparaissent : la gestion des maladies et des ravageurs, la porosité et la fertilité des sols, et la gestion de l'enherbement. Alexandra Royal, productrice de PPAM, de petits fruits et de prés-vergers en Isère, a suivi la formation organisée par l'ADABio. Suite à celle-ci, elle a revu certaines de ses pratiques : densité de plantation, plan de cultures, rotations...

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 3 pages (p. 17-19)

réf. 311-051

PROTECTION PHYTOSANITAIRE

Agriculture biologique : Fiches techniques : Cuivre : Les principaux produits cupriques

GORAL Claire / CHAUSSABEL Anne-Lise / REGAL Sophie / ET AL.

Les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes ont rédigé une fiche technique présentant les principaux produits cupriques, utilisables en bio, à destination de l'arboriculture. Tous les produits cupriques appliqués sur les feuilles libèrent des ions cuivre Cu^{2+} qui ont une action préventive fongicide et bactéricide. Ces ions deviennent toxiques pour la plante et pour la vie du sol à forte dose. Réglementairement, l'usage de produits cupriques est limité soit à 4kg/ha/an, soit à 28kg/ha lissés sur 7 ans. Les produits cupriques se différencient par leur vitesse de libération du Cu^{2+} , d'une libération lente pour une protection longue durée jusqu'à une libération quasi immédiate pour une action rapide. Les produits cupriques doivent être appliqués en conditions sèches, et hors période de floraison de la culture. La fiche technique présente, ensuite, 13 formes de produits cupriques avec, entre autres, leur usage (quelle espèce d'arbre, quel pathogène cible), la dose conseillée, la quantité de cuivre/ha correspondante, etc.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=194303

2023, 4 pages, éd. CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 311-019

Cultiver avec le vivant : un recueil d'expériences sur les PNPP en ligne

MARET Pierre-Yves

Le site internet repnpp.org centralise les données au sujet des PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes). Ces données proviennent essentiellement de retours d'expérimentations du Grab, mais sont vouées à être étoffées, notamment par des retours d'expériences de paysan.nes. L'objectif de ce recueil d'expériences est de faciliter la transition des fermes vers des modèles plus autonomes, indépendants des pesticides de synthèse. Parmi les PNPP, on retrouve l'emblématique purin d'ortie, mais aussi le purin de prêle, le purin de consoude, les argiles ou encore le vinaigre blanc.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 398, 01/10/2023, 1 page (p. 9)

réf. 311-098



SOL

Inoculer le sol pour plus de rendement

FÖLLER Eva

En Suisse, le FiBL étudie l'inoculation de champignons mycorhiziens dans le sol des grandes cultures. De la poudre de champignon a été incorporée, avant semis, sur 54 champs de maïs. Une augmentation de rendement significative a été observée sur 1/4 des parcelles. Selon Stéphanie Lutz, chercheuse à Agroscope, l'inoculation est pertinente lorsque le sol contient beaucoup de champignons pathogènes, la mycorhize jouant un rôle protecteur pour la racine. Dans la pratique, le coût de l'inoculation reste élevé, d'où l'importance de vérifier la pertinence de cette méthode grâce à une analyse de la qualité du sol.

BIOACTUALITÉS N ° 1/24, 02/02/2024, 1 page (p. 11)

réf. 311-004

Fatigue du sol affectant les légumineuses : Contexte, mesures et instructions pour le test du sol

FUCHS Jacques / GELENCSEK Tobias / HOHMANN Pierre

Une proportion trop élevée de légumineuses dans la rotation des cultures peut entraîner une baisse de leurs rendements, dont une des causes est la fatigue du sol affectant les légumineuses. La fatigue du sol affectant les légumineuses est un complexe de maladies racinaires, et éventuellement de nématodes et de sitones. Le développement de ces agents pathogènes et de ces ravageurs est favorisé par l'humidité et le manque d'oxygène (du fait du compactage) du sol. Les espèces les plus sensibles sont les pois et les féveroles. La planification de la rotation est essentielle pour limiter les risques, avec un temps de retour de 5 à 9 ans pour le pois, par exemple, et de 2 à 3 ans pour le soja ; après du trèfle, on évite le pois ; après de la vesce, on évite la féverole, etc. L'apport de compost (10 à 40 t/ha) peut améliorer la vie du sol et limiter l'effet de fatigue du sol. Un test simple peut être effectué pour estimer le risque de fatigue du sol affectant les légumineuses sur sa parcelle : on prélève 10 litres de terre sur la parcelle, on la tamise et on l'humidifie légèrement ; la moitié est stérilisée par un passage au four pendant 12h à 70-100 °C ; on répartit la terre stérilisée et la terre témoin dans des pots séparés ; on sème la légumineuse désirée dans les pots, placés en plein soleil et arrosés régulièrement ; au bout de 6 semaines, on compare la pousse des pots stérilisés avec les pots témoins. Si les légumineuses des pots témoins ont nettement moins bien poussé (couleur jaune, biomasse égale ou inférieure à 20% de celle des pots stérilisés), on peut estimer que le sol est très probablement touché par la fatigue du sol et qu'il nécessite une pause de plusieurs années dans la culture des légumineuses.

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1733-fatigue-legumineuses.pdf>

2023, 4 pages, éd. FiBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

réf. 311-022



"Le bio sans labour est possible sous conditions"

PRUILH Costie

Dans le cadre du programme Reine Mathilde, un essai comparatif entre labour et non-labour en agriculture biologique a été conduit par la Chambre d'agriculture de Normandie, à Tracy-Bocage, dans le Calvados. Sur deux rotations - une "élevage" et une "cultures de vente" -, une modalité avec labour et une modalité sans labour ont été étudiées pendant trois ans. Thierry Métivier, de la Chambre d'agriculture, fait le point sur les principaux résultats techniques et économiques de cet essai : impacts sur la structure du sol, gestion des adventices, charges et marge nette, etc. Le non-labour n'est pas à exclure en bio, mais cela nécessite de s'adapter, notamment aux conditions climatiques de l'année, pour éviter certaines erreurs.

REUSSIR LAIT N ° 381, 01/07/2023, 2 pages (p. 38-39)

réf. 311-041

Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Sol : Résumé

SAUTEREAU Natacha / LACARCE Eva

En 2016, l'ITAB, en collaboration avec des chercheurs d'INRAE, a réalisé une analyse inédite, commanditée par le ministère de l'Agriculture, sur les externalités de l'agriculture biologique au regard de la littérature scientifique. Huit ans plus tard, face aux crises écologiques et à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires, le MTECT (ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires) a confié à l'ITAB, avec l'appui de chercheurs (INRAE, INSERM...), l'actualisation de cet état de l'art par la prise en compte de nouvelles publications scientifiques portant sur plusieurs dimensions (santé humaine, climat, biodiversité, sol). Ce document est un résumé du chapitre "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Sol", rédigé par Eva Lacarce, agronome et pédologue, sous la direction de Natacha Sautereau, agronome. La rédaction de ce chapitre a bénéficié, en particulier, des appuis extérieurs d'experts du sol : Joséphine Peigné (ISARA), Marie Benoit (ISARA), Christian Mougin (INRAE). 230 références bibliographiques ont été mobilisées et figurent dans le chapitre "Sol". Ce résumé de chapitre aborde les principales externalités de l'AB concernant le sol en regard des pratiques principalement mises en œuvre en agriculture conventionnelle. Il aborde la qualité biologique, physique et chimique du sol avec une prise en compte de travaux qui s'attachent à rendre compte d'une santé globale du sol. Ce résumé du chapitre Sol s'accompagne d'une note synthétique de l'étude et des résumés des 3 autres thématiques (biodiversité, climat, santé), en ligne à l'adresse : <https://itab.bio/thematique-en-details/quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>.

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Resume_Sol.pdf

2024, 15 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 311-089



VITICULTURE

Dossier : Foncier : Quelle taille pour mon exploitation ?

GERBOD Catherine

Le foncier est un élément central des exploitations viticoles, et son dimensionnement dépend du modèle de production de la structure. La surface peut être amenée à évoluer, et plusieurs spécialistes dans le domaine viticole proposent leurs conseils pour bien gérer cette évolution : se projeter sur 5 ans ; élaborer des comptes prévisionnels ; anticiper les effets de seuils ; estimer la potentielle rentabilité ; analyser le mode et le potentiel de commercialisation ; appréhender les impacts non financiers ; envisager une alternative de fermage plutôt qu'un achat de foncier. Stéphane Defraigne, viticulteur bio en Gironde sur 53 ha, explique sa démarche de réduire de 15% sa surface de vigne. Myriam Bruyère est arboricultrice bio dans la Drôme ; elle cultive, depuis quelques années, 3 ha en vigne, notamment grâce à l'aide de la coopérative locale.

REUSSIR VIGNE N ° 308, 01/07/2023, 7 pages (p. 33-39)
réf. 311-028

Radiocommandée, cette chenillette maîtrise les dévers

VIMOND Ludovic

Aurélie Mercier, gérante du Clos de Paulilles (66), en bio, présente le RoboMini, une chenillette de petite taille radiocommandée, capable de grimper des pentes jusqu'à 50 ° (120%). Il permet de tondre jusqu'à 2 ha de vigne par jour, même dans des parcelles très pentues, soit l'équivalent de 5 opérateurs avec rotofil. Il coûte 25 000 € et est fabriqué par Energreen.

REUSSIR VIGNE N ° 308, 01/07/2023, 2 pages (p. 28-29)
réf. 311-029

Visite technique en Chautagne : Les couverts végétaux pour s'adapter au changement climatique ? ; Voyage d'étude : Travail du sol et couverts végétaux

VINAY Julie

Corentin Houillon, vigneron bio en Chautagne, en Savoie, a accueilli, en avril 2023, des membres du GIEE "L'An'Vert de la vigne" et du groupe 30 000 "Viticulture alternative dans le Bugey", deux groupes animés par l'ADABio. Ce fut l'occasion de leur présenter ses pratiques, notamment celles en lien avec la mise en place de couverts végétaux. Sur ce territoire sec, une couverture du sol permanente était une évidence pour le vigneron, qui voit le couvert végétal comme un outil pour restaurer et nourrir le sol, qui lui-même nourrira la vigne. Le mélange choisi, fait par Corentin Houillon lui-même et qui évolue en fonction de ses observations, comporte de la vesce, de la féverole, des trèfles, du seigle, de la moutarde et du chou chinois. Un test bêche a permis aux participants de cette journée d'apprécier directement les effets sur le sol. De leur côté, des viticulteurs de Drôme et d'Ardèche se sont rendus dans le Jura, en mars 2023, pour leur voyage d'étude annuel. Outre les échanges avec les vignerons qui les ont accueillis, sur le domaine Champ Divin à Gevingey et sur le Domaine Pignier à Montaigny, ils ont pu bénéficier de l'expérience et des conseils d'Yves Hérody, géologue-pédologue à la retraite. Au programme : le travail du sol et les couverts végétaux dans un contexte d'adaptation au changement climatique.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 3 pages (p. 14-16)
réf. 311-050



Laurent Charlier : Responsable recherche, innovation et transfert au CIVB : « Agir sur tous les leviers contre le mildiou »

JEAN Louise

Laurent Charlier, responsable recherche, innovation et transfert au CIVB (Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux), présente le plan d'action du CIVB pour faire face à la pression grandissante du mildiou. Un groupe de travail dédié au mildiou a été mis en place, composé d'un large panel d'acteurs locaux (CIVB, Draaf, Inrae, Vignerons Bio de Nouvelle-Aquitaine, etc.). Une enquête sur les pratiques des viticulteurs (bio et non bio) a mis en avant des questionnements au sujet du cuivre et de son utilisation optimale (dose, pulvérisation, adjuvants, etc.) ; elle montre aussi que des alternatives sont testées (PNPP, huile essentielle, etc.), mais toujours en complément du cuivre. Un appel à manifestation d'intérêt a permis de sélectionner 6 projets de recherche et développement, financés à hauteur de 500 000 € par le CIVB. Les projets traitent, entre autres : du cycle du cuivre et notamment de ses conditions de lessivage ; de la propagation des spores du mildiou ; de l'impact de l'humectation des vignes sur le développement du mildiou ; etc. D'une manière générale, le plan mildiou mise sur des travaux de recherche en conditions contrôlées, mais aussi sur des actions participatives de producteurs locaux.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48231>
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 3 pages (p. 8-10)

réf. 311-115

31e édition du Sitevi : Le point sur l'actualité viticole bio

ROSE Frédérique / ROSE Frédérique

Le salon agricole Sitevi, à Montpellier, accueille, en particulier, les acteurs de la filière viticole. Sarah Brunel, d'Interbio Occitanie, explique que le nombre de vignobles en bio continue d'augmenter, malgré un fort ralentissement ces dernières années (1578 conversions en 2021, contre 508 en 2023). Au niveau européen, l'UE vise 25% de SAU bio d'ici 2030, sachant que la vigne bio européenne représente, aujourd'hui, 13,22% du vignoble. Plusieurs sujets concernant la bio sont en négociation avec l'UE : la désalcoolisation totale du vin, la liste des produits de désinfection UAB, l'équivalence du bio avec des pays tiers (Etats-Unis, Japon, etc.). L'usage de produits cupriques est strictement limité à 4kg/ha/an si le produit comporte l'étiquette Spe1, sinon c'est la règle du lissage (28kg/ha/7ans) qui s'applique. Le cuivre, en tant que produit inorganique, n'a plus le statut de candidat à la substitution. De plus, plusieurs produits vus au Sitevi sont aussi présentés. Boisselet propose une gamme avec châssis, broyeur, tondeuse et intercepts électriques. Braun a conçu Vitisol, une application pour téléphone portable pour aider au réglage des outils, avec de multiples photos, vidéos et tutoriels. Digi Brett est un outil d'analyse, développé par ICV et IAGE, qui cible et détecte *Brettanomyces bruxellensis*, dans le moût, le vin fini ou en fermentation. Maschio Gaspardo a construit un robot autonome, le Icaro X4, qui traite la vigne contre le mildiou, l'oïdium et le botrytis grâce aux UVc. TIMAC Agro lance deux nouveautés : Energeo H, un amendement riche en humus, et In'pulse plantation, un terreau adapté à la viticulture.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48232>
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 4 pages (p. 12-15)

réf. 311-116



Empreinte carbone : Regarder au-delà des consommations de carburant

ROSE Frédérique

Léna Plusquellec, de la Chambre d'agriculture de Gironde, présente les résultats d'une étude de l'empreinte carbone de domaines viticoles, bio et non-bio. La viticulture représente 48% des émissions, et la vinification 52%. Le plus gros atelier d'émissions est la production des bouteilles en verre ; ces émissions pourraient être diminuées par l'utilisation de bouteilles plus légères ou par le réemploi des bouteilles. Parmi les ateliers qui consomment le plus de fioul, on trouve, en premier, les travaux sur la plante en vert, puis les traitements phytosanitaires et la récolte. L'entretien du sol a un impact assez faible, mais qui pourrait être facilement annulé en effectuant l'entretien du sol en même temps que l'entretien des plantes. Optimiser sa conduite de tracteur ou utiliser du matériel adapté permettent aussi de réduire, de manière globale, sa consommation de GNR. Le stockage de carbone dans les vignobles étudiés compenserait à 76% ces émissions. En parallèle, le projet Mosga, présenté par Hugo Luzi, de l'IFV, a déterminé les émissions liées aux pratiques viticoles (bio et non-bio ; les étapes de la vinification n'ont pas été étudiées) au travers d'une méthode d'analyse de cycles de vie. Le premier atelier d'émissions reste la fabrication des engrais, puis les émissions de protoxyde d'azote et la consommation de carburant, pour une moyenne d'émissions de 2,3 t eq.CO2/ha, contre un stockage dans les sols de 1 t/ha. L'entretien mécanique des sols augmente l'impact carbone de 200 kg eqCO2/ha par rapport à un désherbage par herbicide ; en revanche, l'impact des herbicides en termes d'écotoxicité reste bien supérieur à celle du désherbage mécanique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48233>
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 3 pages (p. 16-18)

réf. 311-117

Parcours de vignerons : Domaine Claude Vosgien ; Domaine La Grangette

FURET Arnaud / JEAN Louise

Stéphane et Alexandre Vosgien sont viticulteurs associés sur le domaine Claude Vosgien, en Meurthe-et-Moselle. Ils cultivent, en bio, 12 ha de vignes et 6 ha de mirabelles. Ils produisent du vin AOP Côtes de Toul gris, blanc et rouge, et du vin effervescent, à partir de cépages gamay, pinot noir et auxerrois. Leur rendement oscille entre 40 et 45 hl/ha. Pour faciliter la gestion du vignoble et notamment endiguer la propagation des maladies (mildiou, oïdium, etc.), les rangs de vignes ont été élargis : de 1,10 m à 1,80-2,20 m. Un rang sur deux est travaillé en début de saison, grâce à une roue émotteuse ; les autres rangs sont enherbés. En cave, un travail de sélection parcellaire permet de différencier les vins, pour une gamme assez variée, dont une gamme sans intrants. Le domaine produit également des spiritueux à base de mirabelle. Christelle et Matthieu Caron gèrent le domaine La Grangette, dans l'Hérault. Ils produisent du vin bio sur 20 ha, en AOP Picpoul de Pinet et en IGP Côte de Thau. L'impact du changement climatique sur leurs parcelles implique un renouvellement plus régulier des vignes et la mise en place d'un système d'irrigation. L'atelier le plus fatigant reste, aujourd'hui, la gestion manuelle de l'enherbement, à cause notamment de l'irrégularité des rangs de vignes ; l'intégration de l'écopâturage avec des brebis a montré de bons résultats. Le domaine produit 10 vins tranquilles, un vin pétillant et un jus de raisin, dont 35% partent à l'export. En recherche de diversification, le domaine produit également de l'huile d'olive et du miel.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48237>
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 10 pages (p. 22-31)

réf. 311-118



Etiquetage des vins : Quel impact pour les vins bio ?

ROSE Frédérique

L'étiquetage des vins, bio et non-bio, est soumis à une évolution de la réglementation européenne. La liste des ingrédients et la valeur nutritionnelle des vins produits après le 8 décembre 2023 (c'est-à-dire en fin de fermentation à cette date) devront être indiquées sur la bouteille, directement ou via un QR code. Parmi les ingrédients, on retrouve le raisin, le sucre ajouté et les additifs éventuels, notamment les antioxydants, les régulateurs d'acidité, etc. L'ovalbumine, la caséine et les sulfites doivent être indiqués en gras en tant qu'allergènes. Au niveau de la filière bio, cette transparence pourrait amener les consommateurs à être surpris de l'usage d'additifs en vin bio. Si les sulfites sont déjà connus, les stabilisateurs naturels, tels que la gomme arabique, ne devraient pas poser de souci. En revanche, l'affichage de l'usage de tartre pourrait être plus problématique pour la commercialisation, et notamment à l'export.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48244](http://www.abiodoc.com/boutique/48244)
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 3 pages (p. 44-46)

réf. 311-122

Produire des plants de vigne bio : Les pépiniéristes continuent d'expérimenter

ROSE Frédérique

Le projet Casdar Pepvitibio vise à développer la filière de production de plants de vigne bio. Le projet est porté par la Chambre d'agriculture du Var et intègre de nombreux partenaires : des pépiniéristes, le réseau GAB, l'IFV, etc. La gestion de l'enherbement est le principal enjeu de la production de plants de vigne mère de porte-greffe ; plusieurs techniques de désherbage mécanique sont testées, avec assistance GPS, avec des systèmes de doigts Kress, etc. Différentes conduites de culture sont également à l'essai : en palissage, sur table, en tête de saule, etc. Au niveau du processus de greffage, les cires d'abeilles et végétales sont utilisées en alternative aux paraffines hormonées. Pour la stimulation de la rhizogenèse, l'utilisation d'extraits de lombricompost ou de macération de saule semblent efficaces. La gestion de la flavescence dorée en bio n'est possible qu'avec de l'eau chaude, ce qui a tendance à fragiliser le plant. Le mildiou reste le principal risque pour les plants de vigne, et l'utilisation exclusive de produits utilisables en bio (cuivre, soufre) semble parfois insuffisante en cas de forte pression du mildiou. Cependant, plusieurs pépinières se rapprochent d'une production stabilisée de plants de vigne bio, notamment la pépinière Hebinge, en Alsace, Chris Bertrand, dans le Gard, et Guillaume Careil, en Maine-et-Loire.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48247](http://www.abiodoc.com/boutique/48247)
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 5 pages (p. 37-41)

réf. 311-120



Matériels et intrants

VITISBIO

Vitisbio présente des matériels et intrants. Collard adapte sa gamme de matériel viticole (effeuilleuses, prétailleuses, etc.) pour l'utiliser directement avec le système Isobus des tracteurs, permettant d'éviter d'installer un intermédiaire en cabine. Eco-Dyn propose un service de maintenance préventive et d'extension de garantie de son matériel adapté à la biodynamie (dynamiseurs, pulvérisateurs). Koppert commercialise Cerasulfur, un fongicide à base de soufre, dont la spécificité est son origine organique : il est issu de la dégradation, par une bactérie, de gaz de digestats de méthaniseurs. Biofix est un lien pour attacheur, développé par LaCruz et certifié biodégradable. Partner & Co est spécialisé en mélanges multi-espèces, en bio. Depuis 2023, il propose un mélange adapté à des conditions de sécheresse, avec deux trèfles, deux avoines, de la gesse et un peu de vesce et de moutarde. L'entreprise peut aussi produire des mélanges à la carte. Bisodisac est un manchon pour la protection des jeunes plants viticoles et arboricoles, développé par Sodisac. Il est fabriqué en France à partir de papier kraft et est ainsi biodégradable. Vin et Terre propose une nouvelle gamme de jarres en céramique technique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48248>
 VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 2 pages (p. 48-49)

réf. 311-124

Nominés et lauréats Sival innovation 2024 : Sélection Vitisbio

VITISBIO

Vitisbio a sélectionné les innovations nominées au concours Sival Innovation 2024 et adaptées à la viticulture bio. Charge est un biostimulant et fongicide à base de chitine de crevettes, fabriqué par Adama. EF Polymer propose un hydrogel à épandre sur le sol, fabriqué à partir de biodéchets, qui améliore la rétention d'eau et la fertilité du sol. Compo Expert a développé un gel organique de pralinage, le Praligel Flo, à appliquer sur les racines pour favoriser la reprise lors des plantations en racine nue. Evolt est un interceps à effacement électrique, fabriqué par Boisselet, avec un large éventail d'outils de binage, de décompactage, etc. Viroc est un tracteur conçu par Chabas, spécifiquement pour la viticulture. Il est de petite taille, s'adapte aux fortes pentes et peut servir de porte-outils pour de nombreux usages (broyeur, élévateur, effeuilleuse, etc.). Netafim a développé un système d'exploitation d'irrigation, GrowSphere, qui se base sur un réseau de capteurs pour contrôler, de manière précise et en temps réel, l'apport en eau sur les cultures. L'AT1000 est une attacheuse fabriquée par Infaco, polyvalente et facilement adaptable à tous les usages de la viticulture. Boutin Groupe propose un service de lavage de bouteilles pour leur réemploi.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48249>
 VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 2 pages (p. 54-55)

réf. 311-125



MARCHÉ

FILIÈRE

Perl'Amande : Seul transformateur français à posséder sa propre exploitation d'amandes bio

BIO-LINEAIRES

Perl'Amande est un transformateur français spécialiste des purées crues de fruits secs, depuis 1920. Depuis 2023, l'entreprise est devenue le seul transformateur français à posséder sa propre production d'amandes bio. La production d'amandes, située à Merida, au Sud-Ouest de l'Espagne, s'étend sur 70 ha et est gérée par un ingénieur agronome, Juanjo, producteur du cru et partenaire de Perl'Amande. Ce publi-reportage présente l'entreprise, ses produits, le fonctionnement de son partenariat avec Juanjo et ses engagements (qualité du produit, démarche RSE...).

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 2 pages (p. 128-129)
réf. 311-026

Questions à : Emmanuel Eichner, corapporteur du comité bio d'Interfel

RÉUSSIR FRUITS ET LÉGUMES

Emmanuel Eichner est corapporteur du comité bio d'Interfel. Il présente un état des lieux du marché des fruits et légumes bio en France. La baisse des ventes en 2022 (-11 à -12% en volume et en valeur) s'est ralentie en 2023 : -4% en valeur et -9% en volume. En légumes, le volume de production a baissé, entraînant un déficit d'offre et une diminution des déclassements, avec des disparités suivant les produits. Emmanuel Eichner souligne le besoin de suivi du marché bio, pour équilibrer au mieux l'offre et la demande. Il met en avant la campagne de communication « Prenez en main la bio », menée par Interfel et par le Cniel, qui vise à sensibiliser les professionnels (restauration collective, grossistes, etc.) aux produits bio.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 443, 01/11/2023, 1 page (p. 11)

réf. 311-014

Le marché du blé tendre bio français sous pression de ses stocks

CAREL Yannick

La production de blé bio, en France, a fortement augmenté en quelques années : multiplication par 4,5 en 6 ans (de 85 000 t en 2015-2016 à 380 000 t en 2022), notamment en corrélation avec une augmentation des surfaces. L'utilisation de blé bio, en France, est aussi en augmentation, mais elle augmente moins vite que la production (meunerie multipliée par 2, F.A.B. multipliée par 2,5, etc.). En conséquence, la France est devenue autosuffisante en blé bio en 2021, et l'export devient un débouché important (15% des utilisations en 2022). Le marché du blé bio reste, cependant, assez saturé. Les stocks de blé bio au 1er juillet 2023 étaient en augmentation ; et ces stocks représentaient 30% des utilisations en juin 2023.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_108_202310.pdf
TECHNI BIO N ° 108, 01/10/2023, 1 page (p. 3)

réf. 311-104



L'agriculture bio cherche de nouveaux marchés

TURCAN Maud

Bio 63 est une association fondée en 1994, qui vise à développer l'agriculture biologique dans le Puy-de-Dôme. La bio représente 7,7% de la surface agricole et 10,7% des fermes du département. Dominique Ouvrard, maraîcher bio, a été président de Bio 63 entre 2012 et 2021 ; il défend la bio comme moyen de préserver l'environnement, la santé des agriculteurs et celle des consommateurs. Rémi Pilon est un ancien chercheur d'INRAe, maraîcher bio et actuel coprésident de Bio 63 ; il ajoute que la bio s'inscrit dans une approche agroécologique de l'agriculture, basée sur les rotations de cultures notamment. Ils analysent ensuite la conjoncture actuelle de produits bio. Après une forte croissance de la consommation de produits bio, cette consommation s'est stabilisée - voire a diminué - entre 2021 et 2023. Dans le même temps, des systèmes agricoles plus industriels se sont convertis à la bio, créant un déséquilibre du marché avec un déficit de débouchés, sauf du côté de la vente directe qui fonctionne mieux. Pour améliorer la situation, les deux agriculteurs demandent à ce que les lois soient mieux respectées, notamment la prise en compte réelle des coûts de production dans le calcul des prix d'achat aux agriculteurs, et l'obligation pour la restauration collective d'utiliser au minimum 20% de bio – actuellement, cette part atteint seulement 7% dans le Puy-de-Dôme. Bio 63 communique sur les avantages de la bio, et publie, entre autres, une carte des adresses bio du Puy-de-Dôme, actualisée chaque année. Jean-Sébastien Gascuel cultive 80 ha en bio. Il explique produire moins, mais de meilleure qualité. Il transforme directement son blé en farine à la ferme, qui est ensuite valorisée en pain localement.

MONTAGNE (LA) N ° 15/04/2024, 15/04/2024, 2 pages (p. 2-3)
réf. 311-035

Dossier : Conjoncture des filières animales bio : bilan et perspectives

DROUAILLET Maëlle / LENGRAND Amélie /
TRENTESAUX Adèle

Les filières animales bio sont aussi concernées par la baisse de consommation de produits bio observée avec la crise inflationniste. Ainsi, le nombre de fermes d'élevage en AB a diminué pour toutes les productions animales (sauf l'apiculture), selon les chiffres connus fin octobre 2023 (par exemple, -9,4 % du nombre d'élevages porcins bio entre le 1er janvier et le 31 octobre 2023, -9,2 % en ovins lait, -4,8 % en bovins lait, -3,1 % et -1,6 % respectivement en ovins et bovins viande). Ce dossier fait ainsi un tour d'horizon des filières animales, montrant, par exemple, un recul des ventes de viandes bio fraîches et surgelées de 12,4 % en valeur au 3ème trimestre 2023, en comparaison au même trimestre 2022. De même, les mises en place d'élevages de poulets bio ont baissé de 14 % sur les 40 premières semaines 2023 par rapport à la même période en 2022, et la production d'œufs a diminué de 12,1% sur les deux premiers trimestres 2023 versus 2022. Pour passer cette crise, les pistes d'actions sont les mêmes que celles identifiées pour l'ensemble des productions bio : plus communiquer sur la bio et son label (1 Français sur 2 estimait ne pas avoir assez d'informations sur l'AB, selon une étude Agence BIO/ Institut CSA de mars 2022), développer le marché de la restauration hors domicile, mettre en œuvre des aides d'urgence, accompagner les investissements et réguler les marchés bio.

<https://biograndest.org/?s=lettres+ab>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 68, 01/03/2024, 4 pages (p. 9-12)

réf. 311-086



Les marges fondent en grandes cultures bio

MARIE Suzanne

Depuis 2021, le marché français de l'agriculture biologique est en difficulté. Les grandes cultures ne sont pas épargnées, avec des charges élevées, des débouchés qui se raréfient, des prix qui baissent et donc, inévitablement, des marges de plus en plus faibles. Conséquence : la dynamique de conversions s'est fortement ralentie, et certains agriculteurs se voient contraints au déclassement de leurs produits, voire à la déconversion. Toutefois, malgré ce contexte difficile, 95 % des agriculteurs bio se disent fiers de leurs pratiques. Ceux qui le peuvent s'en sortent grâce à la diversification des cultures (légumes secs, protéagineux, oléagineux...), mais aussi des débouchés (vente directe, restauration collective...). En encarts, Christophe Garroussia, agriculteur bio dans le Gers, et Régis Marien, installé en bio dans le Pas-de-Calais, apportent leurs témoignages.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 385, 01/12/2023, 4 pages (p. 4-7)

réf. 311-045

Moulin de l'Epie : Développement d'une filière d'approvisionnement locale pour la production d'aliments biologiques pour animaux

ESSAOUDI CARRA Yanis / DE MONDENARD Elodie / SERRE Gérard

Dans le Cantal, le Moulin de l'Epie, spécialisé dans la production d'aliments pour le bétail (ruminants et monogastriques), a obtenu sa certification AB en 2021. L'objectif de ses gérants est désormais de s'approvisionner localement, auprès d'agriculteurs qui sont producteurs de co-produits et de matières premières. Pour ce faire, le moulin est accompagné par le réseau bio local : FRAB AuRA, Haute-Loire Biologique, Bio 63 et Bio 15. Leur mission : rechercher de nouveaux approvisionnements bio et locaux pour le moulin, ainsi que de nouveaux débouchés, et ainsi développer une filière d'aliments pour animaux bio et locaux.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 1 page (p. 25)

réf. 311-054

Diversifier l'assolement en grandes cultures bio pour une meilleure résilience face aux changements climatiques

ODOUL Alice / DI BARTOLOMEO Coralie / BOISSONNIER Bastien / ET AL.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les partenaires du Plan Bio Régional (la FRAB, les GAB, le Cluster Bio, la Coopération agricole AuRA et les Chambres d'agriculture) ont organisé, en mars 2023, une journée Filières sur les cultures secondaires et les graines bio. L'enjeu abordé lors de cette journée concernait la diversification des assolements et des rotations, en vue d'une meilleure résilience des exploitations aux aléas climatiques. Cette diversification est globalement plus importante en agriculture biologique qu'en agriculture conventionnelle. Pour assurer les débouchés des cultures dites secondaires pour les agriculteurs, la contractualisation avec les acteurs des filières est presque incontournable. Elle concerne 76 % des cultures secondaires : sarrasin, petit et grand épeautres, seigle..., de plus en plus présentes dans les rayons des magasins. Par ailleurs, les entreprises de transformation sont aussi à la recherche d'approvisionnement local pour ce type de culture, mais les volumes sont encore trop restreints pour développer une filière viable. Un tableau présente les principaux débouchés et des caractéristiques culturales pour le sarrasin, les grand et petit épeautres, l'orge brassicole, la graine de chanvre, la cameline, les graines de tournesol, le millet, le quinoa et le sésame.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 1 page (p. 26)

réf. 311-055



QUALITÉ

Visible spectroscopy on lamb fat and muscle to authenticate the duration of pasture finishing

Spectroscopie visible sur la graisse et le muscle de l'agneau pour authentifier la durée de la finition au pâturage (Anglais)

REY-CADILHAC Lucille / ANDUEZA Donato / PRACHE Sophie

Les systèmes d'élevage basés sur le pâturage sont considérés comme étant les plus respectueux du bien-être animal et de l'environnement. De fait, ils répondent, à travers cette image, à la demande de nombreux consommateurs en quête de produits de qualité. Toutefois, au-delà de l'étiquette et de la confiance qu'on lui attribue, est-il possible de distinguer un produit issu d'un élevage à l'herbe d'un autre ? C'était l'enjeu de l'étude, réalisée sur la station expérimentale Herbipôle-INRAe, qui visait à : - tester la capacité de la spectroscopie visible à distinguer différentes durées de pâturage au travers de l'étude de la graisse péri-rénale, de la graisse dorsale et du muscle d'agneau ; - et déterminer à partir de quelle durée de pâturage une telle distinction du produit obtenu est rendue possible. Quatre lots de 35 agneaux ont été suivis sur deux ans : le premier groupe a été engraisé en bâtiment (aux concentrés), les autres groupes ont été finis au pâturage, respectivement 21, 42 et 63 jours avant abattage. Les quatre lots n'ont pas pu être distinctement discriminés, dans aucun des tissus analysés, néanmoins la spectroscopie visible a permis de distinguer les produits issus d'agneaux engraisés au pâturage de ceux engraisés en bâtiment. Dans le gras, la "signature" du pâturage a pu être identifiée à partir d'une durée de 21 jours au pré. Dans le muscle, cette signature apparaît à partir de 42 jours de pâturage.

<https://doi.org/10.1016/j.meatsci.2023.109377>

MEAT SCIENCE N ° Volume 208, 01/02/2024, 10 pages (p. 1-10)
réf. 311-075

Etude de la qualité bouchère des viandes de porc des filières différenciées

LHOMMEAU Thierry / LE ROUX Alain / MARTIN Jean-Luc

Financée par Inaporc, cette étude de l'IFIP analyse la qualité bouchère de viandes de porc de cinq filières : Label Rouge, Agriculture Biologique, Certification de Conformité Produit, Bleu Blanc Coeur et filière conventionnelle, en se focalisant sur les différences de qualité des viandes fraîches issues de ces filières. Une grille de notation a été rédigée avec l'aide d'enseignants et d'artisans-bouchers et a été utilisée par les artisans au moment de la découpe et après cuisson. En parallèle, des mesures instrumentales ont été réalisées sur les viandes : mesures de pH, de colorimétrie, d'exsudat, de rendement de cuisson et de texture. Pour finir, un groupe de discussion (« Focus Group ») a été conduit avec des consommateurs. La viande de porc est unanimement appréciée : elle est facile à préparer, plaît aux enfants, est économique, et peut être dégustée chaude ou froide. Cependant, la multiplication des labels peut être contreproductive car le consommateur peut être perdu face à cette offre étendue. De plus, le consommateur a assez peu de repères pour apprécier la qualité bouchère des viandes de porc des différentes filières. Il s'en remet à la proposition de l'artisan pour le choix des morceaux et de leur provenance, d'où la nécessité pour l'artisan-boucher d'avoir une connaissance précise des cahiers des charges pour pouvoir présenter les caractéristiques apportées par les différents labels et leurs intérêts selon l'usage.

<https://docs.ifip.asso.fr/pro/ils/DigitalCollection/DigitalCollectionAttachmentDownloadHandler.ashx?parentDocumentId=44792&documentId=44793>

LES CAHIERS DE L'IFIP N ° Vol. 9, n ° 1 - 2023, 01/01/2023, 19 pages (p. 15-33)

réf. 311-020



Agriculture de conservation et qualité nutritionnelle des légumes

CATHALA Agnès

Dans le Calvados, la Manche et l'Orne, un groupe de 10 maraîchers bio a créé le GIEE « Evaluer la qualité nutritive des légumes produits en agriculture de conservation des sols pour une meilleure valorisation de la filière ». Ces agriculteurs produisent des légumes sans travail du sol et sans phytosanitaires. La qualité de leurs produits est testée selon un protocole précis : le taux de sucre est mesuré grâce à un réfractomètre, la qualité gustative est déterminée par des séances de dégustation à l'aveugle (un kit pour organiser les dégustations est disponible) et la qualité nutritionnelle est mesurée en laboratoire. Les légumes des membres du GIEE sont mieux notés par 95% des dégustateurs, par rapport aux légumes du commerce.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48164>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 302, 01/11/2023, 3 pages (p. 4-6)

réf. 311-101

SANTÉ

Adult Organophosphate and Carbamate Insecticide Exposure and Sperm Concentration: A Systematic Review and Meta-Analysis of the Epidemiological Evidence

Exposition des adultes aux insecticides organophosphorés et carbamates et concentration du sperme : Une revue systématique et une méta-analyse des preuves épidémiologiques (Anglais)

ELLIS Lauren B. / MOLINA Karen / ROBBINS C. Rebecca / ET AL.

Les preuves de l'impact négatif des insecticides contemporains sur la concentration spermatique (concentration en spermatozoïdes dans le sperme) se sont multipliées au cours des dernières décennies. Cette enquête a évalué la force qualitative et quantitative des preuves épidémiologiques concernant l'exposition des adultes à deux classes d'insecticides d'usage contemporain (les organophosphorés (OP) et les carbamates méthyliques (NMC)) en lien avec la concentration spermatique. Trois bases de données scientifiques (PubMed, Scopus et Web of Science), deux bases de données du gouvernement américain (NIOSH TIC-2 et Science.gov) et cinq sites web d'organisations non gouvernementales ont été consultés pour trouver des études épidémiologiques primaires pertinentes publiées, dans n'importe quelle langue, jusqu'au 11 août 2022. Le risque de biais et la force des preuves ont été évalués conformément à la méthodologie Navigation Guide systematic review. Sur l'ensemble des 20 études, 21 populations d'étude et 1 774 hommes adultes, la différence moyenne standardisée de concentration spermatique entre les hommes adultes plus ou moins exposés aux insecticides OP et NMC était de -0,30. Cette enquête exhaustive a permis d'obtenir des preuves suffisantes d'une association entre une exposition plus élevée aux OP et aux insecticides NMC et une concentration plus faible de spermatozoïdes chez les adultes. Bien que des études de cohortes supplémentaires puissent être bénéfiques pour combler les lacunes des données, la force des preuves justifie de diminuer dès à présent l'usage de pesticides OP et NMC pour empêcher l'augmentation de la stérilité masculine.

<https://doi.org/10.1289/EHP12678>

ENVIRONMENTAL HEALTH PERSPECTIVES N ° Vol. 131, n ° 11, 01/11/2023, 21 pages (p. 1-21)

réf. 311-008



Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Santé : Résumé

SAUTEREAU Natacha / CISOWSKI Fanny / GENTIL-SERGENT Céline / ET AL.

En 2016, l'ITAB, en collaboration avec des chercheurs d'INRAE, a réalisé une analyse inédite, commanditée par le ministère de l'Agriculture, sur les externalités de l'agriculture biologique au regard de la littérature scientifique. Huit ans plus tard, face aux crises écologiques et à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires, le MTECT (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires) a confié à l'ITAB, avec l'appui de chercheurs (INRAE, INSERM...), l'actualisation de cet état de l'art par la prise en compte de nouvelles publications scientifiques portant sur plusieurs dimensions (santé humaine, climat, biodiversité, sol). Ce document est un résumé du chapitre "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Santé", rédigé par Fanny Cisowski, ingénieure en agro-alimentaire, experte qualités des produits alimentaires, Céline Gentil-Sergent, Dr en agronomie, experte ACV, et santé environnementale, Rodolphe Vidal, expert qualités et transformation des produits alimentaires, sous la direction de Natacha Sautereau, agronome. La rédaction de ce chapitre a bénéficié, en particulier, des appuis extérieurs d'experts de la santé : Emmanuelle Kesse-Guyot (INRAE, INSERM), Denis Lairon (INSERM). 290 références bibliographiques ont été mobilisées et figurent dans le chapitre "Santé". Ce résumé de chapitre pointe les principales externalités de l'Agriculture Biologique (AB) concernant la santé, en regard des pratiques couramment mises en œuvre en conventionnel, que ce soit dans la production comme dans la transformation des produits. Il aborde les effets de l'AB sur la santé de la population professionnelle agricole, de certaines sous-populations spécifiques, comme les riverains des parcelles agricoles ou les enfants, et de la population générale. Pour celle-ci, l'analyse s'appuie sur des études de cohortes avec des consommations différenciées, selon des parts de produits bio plus ou moins importantes. Ce résumé du chapitre Santé s'accompagne d'une note synthétique de l'étude et des résumés des 3 autres thématiques (sol, biodiversité, climat), en ligne à l'adresse : <https://itab.bio/thematique-en-details/quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>.

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Resume_Sante_0.pdf
2024, 15 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 311-128

STATISTIQUES

Les chiffres du BIO : Panorama 2023

AGENCE BIO

Ce document, publié par l'Agence BIO, rassemble les chiffres 2023 de l'agriculture biologique en France. En 2023, la consommation de produits alimentaires bio des ménages français a baissé en volume (-7%), mais elle a stagné en valeur, du fait d'une hausse des prix de 7,7% des produits alimentaires bio. Cette inflation reste plus faible que celle des produits alimentaires conventionnels : +11,8% en 2023. Si les ventes de produits bio ont particulièrement diminué en grandes surfaces, la vente directe a, en revanche, augmenté. Le taux d'importation des produits bio continue de diminuer, pour atteindre 29%, en valeur, de la consommation française (contre 34% en 2020). Le vin a représenté 56% des exportations bio. En 2023, le nombre de fermes bio (61 711) a été quasiment stable (+2%), marquant un ralentissement par rapport aux années précédentes (+10% en 2021, +3,5% en 2022), en parallèle d'une diminution de 0,6% des surfaces agricoles bio. Cette baisse de SAU bio concerne principalement des surfaces fourragères et des grandes cultures, tandis que les surfaces toujours en herbe et les vignes ont augmenté. En élevage, la part du cheptel en bio est globalement en baisse, notamment en filière porcine et en poulets de chair. Ce panorama propose également un focus sur la filière biologique du champagne, dont 8% des surfaces sont en bio. Le document se termine par un rapide état des lieux des filières bio de 12 autres pays, dont 9 de l'Union Européenne.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/06/Livret-chiffres-BIO-2023-PRESSE-2023-210x297-.pdf>

2024, 24 pages, éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 311-126



L'agriculture bio dans le monde - Édition 2024

LE DOUARIN Sarah

Édité par l'Agence BIO, ce document présente les principaux chiffres concernant l'agriculture biologique dans le monde (chiffres 2022 ou 2023), par continent, voire par pays : nombre de réglementations, systèmes participatifs de garantie et accords d'équivalence mis en œuvre, surfaces, nombre de fermes, de préparateurs, d'importateurs et d'exportateurs, consommation, flux de produits bio au niveau mondial. En 2022, 75 pays avaient une réglementation relative à l'agriculture biologique totalement mise en œuvre. Elle l'était partiellement dans 19 pays et en préparation dans 14 autres. La surface cultivée en bio était de 96,4 millions d'ha fin 2022, en progression de 26,6 % par rapport à l'année précédente. Cela représente 4,5 millions d'exploitations certifiées, chiffre également en progression (+ 25,6 %). Le marché alimentaire bio, à l'échelle mondiale, suit également cette tendance à la hausse, mais dans une moindre mesure (+ 7 % entre 2021 et 2022). Des focus sont faits sur les productions végétales, arables et pérennes, sur les principales productions animales (lait de vache, filières viande, aviculture, apiculture, aquaculture), ainsi que sur les volontés de développement du secteur de l'AB et les politiques publiques.

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/05/carnet-bio-monde-2024.pdf>

2024, 156 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

réf. 311-059



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE- ENVIRONNEMENT

Quand les agriculteurs prennent PLAACE face au changement climatique

CABELGUEN Anne-Gaëlle

L'agriculture est à la fois cause, victime et solution du changement climatique. En effet, en France, l'agriculture est le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre, dont le méthane et le protoxyde d'azote. L'agriculture est climatodépendante, et est donc la première activité impactée par le changement climatique. Le projet PLAACE (Pour L'Amplification des Actions des Agriculteurs en faveur du Climat et des Écosystèmes) vise à amplifier les actions favorables à l'atténuation du changement climatique, réalisées par les acteurs du monde agricole. Ce projet s'appuie sur des échanges entre acteurs, dont les agriculteurs, et étudie autant des solutions techniques que territoriales pour atténuer le changement climatique. Le projet est composé de 9 ONVAR (organismes nationaux à vocation agricole et rurale), dont la FNAB, et est financé par le ministère en charge de l'Agriculture.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48165>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 302, 01/11/2023, 3 pages
(p. 11-13)

réf. 311-102

Dossier changements climatiques

COCAUD Elisabeth / SERÉE Lola / JOST Jérémie /
ET AL.

Une table-ronde sur le thème de "l'agriculture biologique et le changement climatique" s'est tenue en février 2023, dans les Pays de la Loire. Il en est ressorti que l'agriculture bio et le climat sont liés. S'adapter au changement climatique peut se faire au travers de différents leviers : choix variétaux, conduite du troupeau, systèmes agroforestiers, etc. La bio peut aussi participer à l'atténuation, grâce à l'utilisation de fertilisants organiques, au stockage du carbone, etc. Un focus spécifique sur la résilience du système fourrager des élevages caprins est effectué, avec le travail du réseau REDCap. La Ferme expérimentale bio de Thorigné d'Anjou a testé la chicorée et le plantain pour améliorer la production de ses prairies estivales. Globalement, la chicorée semble pertinente avec une bonne production en été, en adoptant un temps de retour de pâturage de 3-4 semaines, et en privilégiant le mélange avec une graminée (type ray-grass) pour une meilleure production au printemps. Le projet Comediab étudie les mélanges céréales-protéagineux comme fourrages alternatifs, notamment en association avec une implantation de prairie sous couvert. Resilgame est un jeu sérieux qui permet de se projeter dans différents scénarios climatiques, avec pour but de s'adapter en équipe. Agriclim est un outil de projection climatique, qui propose des indicateurs dédiés à l'agriculture : date de démarrage de la pousse et de la fauche de l'herbe, nombre de jours d'échaudage du blé, nombre de jours de stress thermique des arbres, etc.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_d'agriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_106_202305.pdf
TECHNI BIO N ° 106, 01/05/2023, 6 pages (p. 4-9)

réf. 311-129



The ESSU concept for designing, modeling and auditing ecosystem service provision in intercropping and agroforestry systems. A review

Le concept ESSU pour la conception, la modélisation et l'audit de la fourniture de services écosystémiques dans les systèmes d'intercultures et d'agroforesterie. Une revue (Anglais)

RAFFLEGEAU Sylvain / GOSME Marie /
BARAKAOUI Karim / ET AL.

Des chercheurs ont souligné l'absence d'outils pour étudier et améliorer les systèmes de culture dans la transition vers une agriculture hautement diversifiée. En réponse, cet article propose le ESSU (Ecosystem Services functional Spatial Unit), un concept d'appréhension des services écosystémiques pour les cultures intercalaires et l'agroforesterie. Le ESSU délimite la plus petite unité spatiale englobant toutes les espèces en interaction et les autres composants fonctionnels (cultures, arbres, bétail, haies, etc.) qui, réunis, fournissent un ensemble spécifique de services écosystémiques. Il permet de représenter l'ensemble d'un agroécosystème diversifié par la répétition de l'unité spatiale, qui fournit les mêmes ensembles de services écosystémiques ciblés que l'agrosystème qu'elle représente. Il est utilisé pour : (i) la conception de systèmes agroécologiques plus efficaces par rapport aux services écosystémiques ciblés ; (ii) l'audit rapide des pratiques agricoles pour la biodiversité/résilience sur de vastes étendues de terres agricoles ; et (iii) la modélisation de tels agroécosystèmes diversifiés. Le groupe de recherche montre que le ESSU est flexible et applicable à une large gamme d'agroécosystèmes diversifiés, tels que les cultures intercalaires, l'agroforesterie et l'agropastoralisme, et qu'il est adapté aux changements temporels annuels et pluriannuels. L'ESSU pourrait constituer un outil d'aide à l'apprentissage permettant de combler le manque de connaissances sur les relations entre les pratiques, la biodiversité et les services écosystémiques qui y sont associés.

<https://doi.org/10.1007/s13593-023-00894-9>

AGRONOMY FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT N ° Vol. 43, article n ° 43, 20/06/2023, 24 pages (p. 1-24)

réf. 311-092

Dossier : Pas de paysan.nes sans biodiversité !

LYONNAIS Laurence / CHAPELLE Sophie /
BERTHIER Céline / ET AL.

Laurence Lyonnais, paysanne dans le Doubs, estime que si le lien agriculture-biodiversité a disparu dans les modèles agricoles productivistes, il existe toujours et doit être maintenu dans les modèles paysans nourriciers. Vincent Bretagnolle, écologue au Centre d'études biologiques de Chizé, rappelle que l'effondrement de la biodiversité est particulièrement grave en milieu agricole (diminution de l'abondance des oiseaux 5 à 8 fois plus rapide qu'en milieu forestier), principalement à cause de la standardisation des paysages (monocultures, agrandissement des parcelles, etc.) et de l'usage des pesticides. Or, une biodiversité fonctionnelle est nécessaire pour maintenir un système agro-alimentaire durable (pollinisation, gestion des ravageurs, etc.). Le projet territorial de la Zone atelier Plaine & Val de Sèvre vise à maintenir la production agricole tout en préservant la biodiversité. Au sujet des politiques publiques, la stratégie nationale biodiversité française précédente de 2011-2020 a été jugée insuffisante par l'OFB, par manque d'objectifs précis, de mise en cohérence et de système de suivi. Par ailleurs, un éleveur vendéen estime que les MAEC de la PAC sont peu efficaces car elles sont à renouveler régulièrement, avec une lourdeur administrative, pour un budget limité. L'IPBES (organisme international pour la biodiversité) préconise la mise en place de politiques qui visent à transformer les systèmes agricoles en profondeur. Les Conservatoires d'espaces naturels entretiennent des partenariats avec les paysan.nes pour le maintien de la biodiversité. Matthieu Vaslin présente son parcours d'installation en élevage caprin et le rôle de l'association Paysans de nature. La LPO, via le programme Des Terres et des Ailes, ou encore l'association Fermes paysannes et sauvages sont deux exemples supplémentaires d'acteurs agissant en faveur du lien biodiversité-agriculture.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 398, 01/10/2023, 8 pages (p. I-VIII)

réf. 311-099



Dossier thématique : Changements climatiques : les enjeux et les atouts de l'AB pour s'adapter

ODOUL Alice / L'ORPHELIN Samuel /
SAUVAT Pierre / ET AL.

Face aux changements climatiques, la région Auvergne-Rhône-Alpes n'est pas - et ne sera pas - épargnée, comme le montrent les données de l'Observatoire Régional Climat Air Énergie (ORCAE) pour la période 1961-2020 et les années à venir : augmentation des températures annuelles moyennes, avancée des stades de développement des végétaux, augmentation du nombre de journées chaudes, baisse du nombre de jours de gel, diminution de la ressource en eau... Face à ce constat, les acteurs de l'agriculture biologique devront s'adapter, avec des enjeux techniques, humains (accompagnement des producteurs notamment), économiques, et politiques. Néanmoins, ce mode de production présente aussi des atouts grâce à des pratiques qui, de manière générale, sont propices, d'une part, à limiter l'impact sur le climat (relocalisation de la production et de la consommation...) et, d'autre part, à faciliter l'adaptation des systèmes (diversification...). Dans ce dossier, l'épineuse question de l'eau et de sa gestion est également abordée. Dans le Puy-de-Dôme, le Programme Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin versant de l'Allier Aval et la construction de deux méga-bassines sont en projet, alimentant les débats sur les libertés des uns et des autres. Dans un troisième article, sont présentés quelques enseignements du projet Réseau Bio Climat, relatif au stockage de carbone dans les sols en agriculture biologique. Un dernier article revient sur l'histoire des trognes, ces arbres dont la taille est étroitement liée à l'histoire de nos campagnes et aux services rendus par les arbres : production de bois d'œuvre, de bois énergie, de bois fertilité, etc.

<http://www.auvergnerhonealpes.bio/telechargements/>
LA LUCIOLE N ° 39, 21/06/2023, 6 pages (p. 4-9)

réf. 311-048

Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Biodiversité : Résumé

SAUTEREAU Natacha / DALLAPORTA Bastien

En 2016, l'ITAB, en collaboration avec des chercheurs d'INRAE, a réalisé une analyse inédite, commanditée par le ministère de l'Agriculture, sur les externalités de l'agriculture biologique au regard de la littérature scientifique. Huit ans plus tard, face aux crises écologiques et à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires, le MTECT (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires) a confié à l'ITAB, avec l'appui de chercheurs (INRAE, INSERM...), l'actualisation de cet état de l'art par la prise en compte de nouvelles publications scientifiques portant sur plusieurs dimensions (santé humaine, climat, biodiversité, sol). Ce document est un résumé du chapitre "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Biodiversité", rédigé par Bastien Dallaporta, agronome, sous la direction de Natacha Sautereau, agronome. La rédaction de ce chapitre a bénéficié, en particulier, des appuis extérieurs d'experts de la biodiversité : Clélia Sirami, Christian Bockstaller, Lucile Muneret, Lionel Ranjard (INRAE), Vincent Bretagnolle (CNRS). 150 références bibliographiques ont été mobilisées et figurent dans le chapitre "Biodiversité". Ce résumé de chapitre synthétise les principales externalités de l'agriculture biologique concernant la biodiversité, en référence aux pratiques principalement mises en œuvre en agriculture conventionnelle. Les parcelles conduites en AB ont en moyenne une abondance et une richesse spécifique respectivement supérieures de 32% et 23%. Le chapitre aborde des effets à l'échelle de la parcelle et à des niveaux d'organisation supérieurs, notamment au niveau du paysage, échelle qui contribue également de manière significative à la biodiversité des espaces agricoles. Ce résumé du chapitre Biodiversité s'accompagne d'une note synthétique de l'étude et des résumés des 3 autres thématiques (sol, climat, santé), en ligne à l'adresse : <https://itab.bio/thematique-en-details/quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>.

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Resume_Biodiversite.pdf
2024, 10 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 311-090



Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Climat : Résumé

SAUTEREAU Natacha / DALLAPORTA Bastien

En 2016, l'ITAB, en collaboration avec des chercheurs d'INRAE, a réalisé une analyse inédite, commanditée par le ministère de l'Agriculture, sur les externalités de l'agriculture biologique au regard de la littérature scientifique. Huit ans plus tard, face aux crises écologiques et à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires, le MTECT (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires) a confié à l'ITAB, avec l'appui de chercheurs (INRAE, INSERM...), l'actualisation de cet état de l'art par la prise en compte de nouvelles publications scientifiques portant sur de plusieurs dimensions (santé humaine, climat, biodiversité, sol). Ce document est un résumé du chapitre "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Atténuation du changement climatique", rédigé par Bastien Dallaporta, agronome, sous la direction de Natacha Sautereau, agronome. La rédaction de ce chapitre a bénéficié, en particulier, de l'appui extérieur de chercheurs : Valentin Bellassen, Thomas Nesme, Sylvain Pellerin, Hayo van der Werf (INRAE). 125 références bibliographiques ont été mobilisées et figurent dans le chapitre "Atténuation du changement climatique". Ce résumé de chapitre synthétise les principales externalités de l'agriculture biologique concernant le climat, en référence aux pratiques principalement mises en œuvre en agriculture conventionnelle. Il concerne les effets en termes d'atténuation vis-à-vis du changement climatique. De récents travaux montrent, par exemple, que les productions végétales présentent, à quelques exceptions près, de meilleures performances GES, quelle que soit l'unité fonctionnelle retenue (surface ou unité produite). Ce résumé du chapitre Climat s'accompagne d'une note synthétique de l'étude et des résumés des 3 autres thématiques (sol, biodiversité, santé), en ligne à l'adresse : <https://itab.bio/thematique-en-details/quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>.

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification%20des%20externalit%C3%A9s%20de%20l%27AB%20-%20R%C3%A9sum%C3%A9%20climat_2.pdf
2024, 13 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 311-127

AGRICULTURE DURABLE

Dossier autonomie et résilience

LETAILLEUR Florence / BROUILLARD Cécile /
MASON Rebecca / ET AL.

En Pays de la Loire, à l'occasion de la journée « 7 ans de recherche en AB », en 2023, une table ronde sur le sujet de l'autonomie en AB a été organisée. Le maraîchage est dépendant de nombreux intrants (plants, engrais, paillage, etc.) ; un système plus extensif avec des intercultures/engrais verts pourrait améliorer la situation. Les grandes cultures sont surtout dépendantes de la mécanique et de l'énergie (GNR), et pourraient mobiliser encore plus d'agroécologie (rotations longues, etc.). L'élevage est déjà plus autonome, mais doit s'adapter au décalage de la pousse de l'herbe (plus en hiver, moins en été). L'autonomie doit aussi être pensée à l'échelle régionale, avec plus d'échanges entre fermes et systèmes de production (exemple : luzerne implantée comme engrais vert en céréale et consommée comme fourrage en élevage). Pour le maraîchage, les projets BAAMOS, ATILA et CLEF DE SOL visent à améliorer l'autonomie en fertilisation, et OBIOLEG et PAMAL étudient des produits de biocontrôle. En élevage, plusieurs essais ont été menés sur la Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou : des vaches gestantes ont reçu un régime hivernal avant vêlage constitué uniquement de foin de prairie naturelle, sans conséquences sur la mise-bas et la croissance des veaux ; par ailleurs, le taux de matière organique des sols augmente, dans un système bovins viande autonome bio. En grandes cultures, le projet Phosphobio souligne que le taux de phosphore a tendance à diminuer en AB et que cela pourrait poser des problèmes de fertilisation ; le projet vise à déterminer des pratiques agricoles adaptées. Le développement des circuits courts et de la transformation à la ferme est aussi un moyen d'améliorer sa résilience en multipliant les débouchés, avec un lien plus étroit avec les consommateurs. Plusieurs guides ont été publiés pour faciliter la mise en place de ces pratiques (transformation du porc, légumes lactofermentés, transformation des grandes cultures, réglementation de l'étiquetage).

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_107_202307.pdf
TECHNI BIO N ° 107, 01/07/2023, 6 pages (p. 4-9)

réf. 311-025



Dossier attentes sociétales

BARRIER Alexia / ROUGER Soizick /
MAUPERTUIS Florence / ET AL.

L'agriculture biologique est un système agricole qui répond à des enjeux sociétaux, notamment de préservation de l'environnement (biodiversité, sol, eau, etc.), de préservation de la santé humaine et de respect des animaux et de leur bien-être. Ce dossier de Technibio présente plusieurs projets et outils illustrant ces enjeux. Dans le cadre du projet COBRA (Concevoir des Outils Biodiversité pour Renforcer l'accompagnement et la formation des Agriculteurs) et du projet OCAAPI (Outils de Conseil Agricole en faveur des Abeilles et de l'APIculture), une boîte à outils sur la biodiversité a été mise en ligne. Le projet RELACS, piloté par le FiBL, étudie les alternatives aux intrants controversés utilisés en bio ; l'ITAB a piloté l'axe dédié aux alternatives aux antibiotiques, dont les huiles essentielles en traitement des mammites. Le projet CASDAR Farinelli, piloté par la FNAB, l'ITAB et Forebio, vise à améliorer le bien-être des porcs en étudiant des alternatives à la castration chirurgicale. La Ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou a analysé la qualité organoleptique de la viande de jeunes bœufs, comparée à celle de vaches de réforme, dans l'objectif de mieux valoriser les veaux bio.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin//user_upload/226_chambre_dagriculture_pays_de_la_loire/Listes-affichage-FE/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_108_202310.pdf

TECHNI BIO N ° 108, 01/10/2023, 6 pages (p. 4-9)

réf. 311-105

Note synthétique "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique"

SAUTEREAU Natacha / DALLAPORTA Bastien /
GENTIL-SERGENT Céline / ET AL.

En 2016, l'ITAB, en collaboration avec des chercheurs d'INRAE, a réalisé une analyse inédite, commanditée par le ministère de l'Agriculture, sur les externalités de l'agriculture biologique au regard de la littérature scientifique. Huit ans plus tard, face aux crises écologiques et à la montée des préoccupations environnementales et sanitaires, le MTECT (Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires) a confié à l'ITAB, avec l'appui de chercheurs (INRAE, INSERM...), l'actualisation de cet état de l'art par la prise en compte de nouvelles publications scientifiques portant sur plusieurs dimensions (santé humaine, climat, biodiversité, sol). Cette note synthétise, dans un format très court, les résultats de l'étude "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique", confiée à Natacha Sautereau, agronome, coordinatrice du pôle Durabilité - Transition à l'ITAB. Sous sa direction, Fanny Cisowski, Bastien Dallaporta, Céline Gentil-Sergent, Eva Lacarce et Rodolphe Vidal ont analysé, pendant 2 ans, près de 800 articles scientifiques, concernant l'évaluation des externalités de l'AB et de l'AC (agriculture conventionnelle) sur : - le sol ; - la biodiversité ; - le climat ; - la santé humaine. Ils ont échangé avec des experts de la thématique (INRAE, INSERM, ISARA) pour produire cet état actualisé des connaissances scientifiques. Cette note synthétique s'accompagne de 4 résumés des thématiques (sol, biodiversité, climat, santé, en ligne à l'adresse : <https://itab.bio/thematique-en-details/quantification-des-externalites-de-lagriculture-biologique>.

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Note_4p_0.pdf

2024, 4 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

réf. 311-088



DÉVELOPPEMENT RURAL

Guide du glanage solidaire – Édition 2023

SOLAAL / MSA (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE)

En 2023, la MSA et SOLAAL ont publié un guide consacré au glanage solidaire, fondé sur des retours d'expériences et enrichi des témoignages de tous les acteurs qui ont participé à un glanage (professionnels agricoles, délégués MSA, associations d'aide alimentaire, corps enseignant). Ce guide explique l'intérêt de mettre en place le glanage (réduction d'impôts...) et comment l'organiser sur sa ferme (cadre légal...) avec, pour objectif, de sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la lutte contre la précarité (solidarité alimentaire). Des documents utiles pour la mise en place du glanage solidaire sont fournis en annexes (attestation de don, calendrier, convention de glanage entre une association et une exploitation agricole...).

https://cdn.solaal.org/wp-content/uploads/2023/10/guide-du-glanage_VF-1.pdf

2023, 40 p., éd. SOLAAL / MSA (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE)

réf. 311-072

Le cahier numérique 4 : La qualité de vie au travail

TRAME

Trame est un ONVAR, organisme national à vocation agricole et rurale, spécialisé dans l'accompagnement de projets collectifs. L'organisme propose ce document sur la qualité de vie au travail. Pascale Croc, co-présidente de Trame, présente le projet Haute Valeur Humaine, un référentiel de bonnes pratiques organisationnelles et relationnelles adaptées à l'agriculture. Le projet est décliné en 4 axes : définir clairement sa mission et ses attentes, se former en continu (management, communication, etc.), s'accorder pour partager une même culture professionnelle, clarifier l'organisation. Aline Dronne Caron, de l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), explique la démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT), qui consiste à adapter la méthode de travail aux besoins des travailleurs. Florian Pascal co-dirige le Gaec Lure Luberon (04), en bio ; il témoigne de l'organisation du travail sur la ferme qui comporte 3 cogérants, 2 salariés à temps plein et plusieurs saisonniers, et est impliquée dans plusieurs activités : PPAM, légumes de plein champ, gîtes, etc. Trame analyse, ensuite, la prise en compte de la qualité de vie dans les projets agricoles collectifs, et notamment à travers l'exemple du Gaec de 5 associés Légumes & Co (79), en bio. Éric Passetemps, président de l'Association des salariés agricoles de France, évoque le manque de visibilité du salariat agricole et un besoin de le rendre plus attractif. Le RMT Travail et le projet CapsAgri visent à pérenniser le salariat agricole, à travers la démarche QVCT. Le dossier se conclut par une liste de contacts à solliciter en cas de besoin d'accompagnement.

https://trame.org/wp-content/uploads/2024/01/4_cahier_numerique_QVCT.pdf

2023, 20 pages, éd. TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)

réf. 311-071



Le maraîchage, accessible aux handicaps

PÉRON Lolita

Christophe Roth, président de l'Agefiph, explique que le taux de chômage des personnes handicapées était de 14%, en 2021. Or, 12 000 emplois dans le milieu agricole, en France, ne sont pas pourvus, chaque année. Parmi l'ensemble des travailleurs reconnus en situation de handicap (physique ou mental), 80% ne nécessitent pas d'aménagement spécifique du travail. Les Esat participent au développement des compétences professionnelles des personnes handicapées, comme, par exemple, les Ateliers d'Etran (76), qui emploient 3 à 5 personnes en maraîchage. L'emploi des personnes handicapées dans les fermes privées est un cadre particulièrement positif, grâce au contact avec la nature, à la taille humaine de l'entreprise, à la possibilité de pratiquer une activité physique régulière et de se sentir utile dans un métier de production alimentaire. Selon Joël Lemarcis, directeur adjoint de l'APEI de Dieppe, le maraîchage permet aussi de proposer des activités simples, comme le binage et la récolte, qui seront parfaitement réalisées. Damien Paillier, par exemple, est chef d'exploitation sur 3 ha en bio, malgré une hémiplegie de la main droite. Pour faciliter l'intégration des personnes handicapées au milieu professionnel, plusieurs aides existent, que ce soit des aides financières à l'embauche, pour l'achat de matériel adapté, ou pour se faire accompagner humainement. Ces aides sont à retrouver sur le site www.monparcourshandicap.gouv.fr, auprès des MDPH (maisons départementales des personnes handicapées) ou encore via le réseau des Esat.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 441, 01/09/2023, 3 pages (p. 6-8)

réf. 311-001

Le diagnostic agriculture paysanne, un outil pour avancer sur sa ferme et son territoire

GIRARD Margaux / ORTEGAT Marie / SCOTTEZ Yoanne / ET AL.

Le diagnostic agriculture paysanne est un outil développé par la Confédération paysanne et la Fadear depuis la fin des années 90. Basé sur la charte de l'agriculture paysanne, l'outil permet de mesurer la cohérence de la ferme avec les valeurs de l'agriculture paysanne, en particulier autour de 6 enjeux : la qualité des produits, le travail avec la nature, l'autonomie, la transmissibilité, le développement local et la répartition. Le diagnostic coûte 700€ et nécessite environ une demi-journée de travail. Mis en commun, le diagnostic a permis à un groupe d'agriculteurs de matérialiser leur engagement politique. Michelle et Hervé Aribaud, en polyculture-élevage bio dans le Loiret, se sont appuyés sur un diagnostic de leur ferme pour accompagner l'installation de leur fils, sans s'écarter de leurs valeurs paysannes.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 398, 01/10/2023, 2 pages (p. 16-17)

réf. 311-100



Accompagner les transmissions des collectifs à vocation économique

EBRARD Elsa

Trame pilote, avec 10 partenaires, le projet Recoltera (septembre 2022-fin 2024). Ce projet étudie les modalités de transmission des collectifs agricoles à vocation économique, dans un contexte de renouvellement des actifs agricoles. Il vise à caractériser les spécificités de la transmission en organisation collective, à identifier des outils juridiques et financiers facilitant ces transmissions, à identifier les compétences des agriculteurs et des accompagnateurs sécurisant les transmissions, et à diffuser ces résultats. Dans le cadre de ce projet, un collectif à vocation économique a été défini comme une entité d'au moins deux personnes actives agricoles, qui participent à la gouvernance du collectif, en vue de produire, mettre en commun, ou échanger des biens ou services qui s'inscrivent dans l'activité agricole (production, transformation, commercialisation, services). Trois collectifs, qui ont fait l'objet de visites, sont présentés : la SCOP (Société coopérative de production) Les Volontoux, la SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) La Carline et la SCAEC (Société coopérative agricole d'exploitation en commun) l'Union des jeunes viticulteurs récoltants.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48170>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 301, 01/10/2023, 4 pages (p. 10-13)

réf. 311-107

ÉNERGIE

Guide pratique : Énergie : Produire plus et consommer moins son énergie

ENTRAID'

Entraid' propose un guide pratique autour de l'énergie en milieu agricole. Dans une première partie, plusieurs approches d'économies d'énergie sont présentées, dont l'agroécologie, les économies sur l'irrigation ou la motorisation des tracteurs. Dans un second temps, plusieurs initiatives de production d'énergie sur la ferme sont exposées, dont un système de chauffage de poulailler par captage de la chaleur issue des fientes, l'utilisation d'énergie photovoltaïque, de méthanisation ou encore de bois de chauffe, en individuel ou en groupe. Pour finir, plusieurs perspectives de production sont décrites, dont l'utilisation des biodéchets en méthanisation, de l'huile comme carburant ou du bois en cogénération de chaleur et d'énergie, à l'échelle de l'exploitation ou du territoire.

2023, 66 pages, éd. SCIC ENTRAID'

réf. 311-077

5 fiches thématiques simplifiées sur la méthanisation

AILE

L'Association d'Initiatives Locales pour l'Énergie et l'Environnement (AILE) a édité, dans le cadre du projet européen Interreg North Sea, 5 fiches consacrées à la méthanisation. Ces fiches portent sur : 1 - Les rôles d'une collectivité dans un projet de méthanisation ; 2 - L'impact de la méthanisation sur le changement climatique ; 3 - Les cultures principales en méthanisation ; 4 - Les CIVE, cultures intermédiaires en méthanisation ; 5 - Le digestat : son impact sur les sols.

<https://aile.asso.fr/les-collectivites-et-la-methanisation/>
2024, 5 fiches, éd. AILE

réf. 311-074



ENVIRONNEMENT

La soif du profit : Quand le secteur privé s'accapare notre eau

CHÉNEL Alix / GHESQUIÈRE Quentin

Tandis que l'eau se raréfie en France et dans le monde en raison du réchauffement climatique, Oxfam France montre, dans ce rapport, les techniques d'accaparement de cette ressource par les multinationales dans les secteurs agroalimentaires et de l'industrie. Tirant avantage du manque de régulation et des inégalités économiques, les pays riches et les multinationales déplacent facilement la pression de l'eau vers les pays plus pauvres en effectuant : - des prélèvements et des pollutions d'eau pour les besoins industriels (17 % de l'eau prélevée), ces prélèvements ayant parfois lieu dans des régions arides ou en situation de stress hydrique : Texas, Niger, Pérou, Afrique du Sud, etc. ; - l'importation de produits à forte consommation d'eau : fruits, légumes, fleurs, viande, eau en bouteille. L'agriculture représente 70 % des prélèvements et consomme l'eau via les systèmes d'irrigation qui soutiennent, en grande partie, l'industrie de la viande (33 % des céréales) et des biocarburants (10 %). Oxfam France recommande : - d'engager une réflexion internationale pour mieux réguler l'utilisation de l'eau par le secteur privé ; - de prendre en compte la responsabilité historique des États : assurer un financement ambitieux de l'adaptation des pays en développement et de l'accès universel à l'eau ; - de transformer notre système agricole grâce à des pratiques agroécologiques.

https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/03/OXFAM_la-soif-du-profit_Site.pdf

2024, 32 p., éd. OXFAM FRANCE

réf. 311-082



VIE PROFESSIONNELLE

ÉTRANGER

Rapunzel Naturkost : L'amour du bio

BIO-LINEAIRES

Rapunzel Naturkost est une entreprise allemande, pionnière dans la fabrication et dans la commercialisation de produits 100 % bio et végétariens. Rapidement après sa création en 1974, cette entreprise familiale s'est tournée vers la Turquie pour s'approvisionner en fruits secs bio. Aujourd'hui, Rapunzel travaille avec environ 400 familles de producteurs turques (certaines, pour la deuxième génération), dont un grand nombre est labellisé Fair for Life. Les produits de Rapunzel sont commercialisés dans 38 pays différents, dont la France (sucre complet, chocolats, fruits secs, pâtes à tartiner...). Ce publi-reportage présente l'entreprise, ses produits, son savoir-faire et sa philosophie, et fait un focus sur le programme de commerce équitable Hand in Hand, grâce auquel Rapunzel a pu soutenir des projets écosociaux (accès à l'éducation pour les filles, reboisement, etc.).

BIO LINEAIRES N ° 112, 01/04/2024, 2 pages (p. 126-127)

réf. 311-027

Au sein du GIREB, les agriculteurs bio prennent leur destin en main

BERBAIN Claire

En Suisse, le GIREB (Groupe Indépendant de Recherche et d'Expertise Bio) regroupe, aujourd'hui, 7 agriculteurs vaudois bio en grandes cultures. L'objectif est de développer et de promouvoir l'agriculture biologique de conservation, pour une agriculture durable, autonome et respectueuse de l'environnement. Les membres du collectif mettent en commun leurs expériences et innovations. Pour financer les prises de risques expérimentales, le groupe s'appuie sur des financements extérieurs, notamment issus de Bio Vaud. Un exemple de système innovant testé par le groupe : l'association soja-maïs. Le soja couvre le sol, apporte de l'azote et produit 3 à 4 t de matière sèche ; la production de maïs atteint 85% du rendement témoin, mais sans apport d'intrants azotés.

BIOACTUALITÉS N ° 1/24, 02/02/2024, 2 pages (p 14-15)

réf. 311-005



Report on the study for conducting an analysis on the level of organisation of the organic sector in Africa and how to strengthen the organised organic agricultural sector through the inter-continental network of organic farmers' organizations (INOFO)

MATOVU Julie N.

Le réseau intercontinental d'organisations d'agriculteurs biologiques (INOFO - Intercontinental network of organic farmers organisations) a commandé une analyse du niveau d'organisation du secteur biologique en Afrique, afin d'identifier les principales parties prenantes et de préparer des suggestions pour renforcer le secteur de l'agriculture biologique (AB). Les principales données de l'étude ont été collectées à l'aide de deux outils en ligne, issus du logiciel Kobo Toolbox (en anglais ou en français), qui ont été déployés auprès des associations d'agriculteurs biologiques (AAB) et des parties prenantes impliquées dans le secteur biologique en Afrique. Les données ont été collectées entre le 7 mars et le 3 avril 2023. L'enquête a reçu un total de 111 réponses ; 64 AAB (30% de coopératives) et 47 non-AAB de 15 pays d'Afrique. Le nombre de membres de chaque partie prenante varie de 6 à 16 102. La majorité des parties prenantes promeuvent l'agriculture biologique et/ou écologique à un niveau national. Les défis auxquels sont confrontées les AAB dans le secteur de l'AB en Afrique ont été classés en trois catégories de priorités. Cinq besoins majeurs des AAB ont été identifiés : 1. L'augmentation de l'engagement financier dans le développement de l'AB ; 2. Des politiques inclusives telles que l'accès à des semences durables et de qualité, l'investissement financier dans les activités de plaidoyer en faveur de l'AB et l'amélioration des services de vulgarisation pour l'AB ; 3. Le développement organisationnel pour le développement commercial de l'AB ; 4. L'investissement dans des négociations bilatérales ou des tables rondes communautaires pour obtenir des prix équitables ; 5. Des efforts collectifs pour relever les défis du changement climatique. Les parties prenantes acceptent que l'INOFO assume le rôle d'un réseau panafricain si l'INOFO est capable de : Mobiliser des ressources pour renforcer les AAB au sein du réseau panafricain pour la promotion de l'AB en Afrique ; Engager les parties prenantes à harmoniser les normes biologiques, faciliter l'accès au marché pour les AAB afin de promouvoir le commerce régional et influencer collectivement les réformes politiques telles qu'elles ont été exprimées par les parties prenantes.

<https://inofo.bio/wp-content/uploads/2023/12/INOFO-Africa-study-report-Final.pdf>

2023, 63 pages, éd. INTER-CONTINENTAL NETWORK OF ORGANIC FARMERS ORGANISATIONS (INOFO)

réf. 311-114

Le désespoir des paysan.nes espagnol.es face à la sécheresse

LEON Véronique

Véronique Léon, paysanne retraitée en Ardèche, rapporte, dans cet article, ses échanges avec Andoni Garcia, éleveur et maraîcher bio dans le Pays basque espagnol. En 2022 et 2023, les agriculteurs espagnols ont subi de plein fouet des sécheresses et des canicules sans précédent. Nombreux sont ceux qui ont perdu toutes leurs récoltes. Face à ce constat, Andoni Garcia remet en cause certains choix politiques et modèles agricoles en développement, notamment vis-à-vis de la question de l'usage de l'eau.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 397, 01/09/2023, 1 page (p. 16)
réf. 311-047

Vignerons du monde : Polic Estate Truške

FURET Arnaud

Peter Polic gère le domaine viticole Polic Estate Truške, en Slovénie. Il produit du vin bio depuis 2013. L'ensemble du vignoble est enherbé et l'herbe fauchée, 3 à 4 fois par an, est laissée sur place. Le climat local méditerranéen et venteux limite la propagation de maladies fongiques ; seulement 2 à 3 kg de cuivre sont pulvérisés par hectare. Le vigneron diffuse de la musique dans les vignes (accueil de pièces musicales...) et dans ses caves dans l'objectif d'une amélioration de la qualité du vin. Les vins sont élaborés à partir de fermentations spontanées et avec un ajout limité de sulfites, uniquement à l'embouteillage. L'essentiel de la production (12 000 bouteilles par an) est exportée. Le domaine produit également des olives et de l'huile de pépins de raisin.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48240>
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 5 pages (p. 32-36)

réf. 311-119



FORMATION

Ostéopathie animale : Évaluation du dispositif de l'épreuve d'aptitude et de l'enseignement dispensé par les établissements de formation

BOUTAYEB Hanane / LECOULS Pierre

Ce rapport, réalisé par le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux pour le ministère en charge de l'Agriculture, avait pour objectif d'examiner le dispositif d'évaluation des compétences des personnes, non vétérinaires, destinées à réaliser des actes d'ostéopathie animale et d'apprécier la qualité de l'enseignement de cette discipline dispensée au sein de divers établissements de formation. Après un rappel du cadre réglementaire, ce document présente une estimation de la démographie et une analyse du secteur de l'ostéopathie animale (dont l'employabilité des futurs praticiens). Il analyse, ensuite, le dispositif d'évaluation des futurs ostéopathes animaliers, conduit par le CNOV (Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires), et formule 7 recommandations pour faire évoluer l'enseignement de l'ostéopathie animale.

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/142337>

2023, 69 p., éd. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

réf. 311-078

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les ONVAR, un des trois pôles du développement agricole

CHARBONNIER Eric

Les ONVAR, organismes nationaux à vocation agricole et rurale, sont des structures variées, avec une gouvernance pilotée par des agriculteurs. Reconnues par les pouvoirs publics, ces structures bénéficient des financements du PNDAR (Programme national de développement agricole et rural), au même titre que les Chambres d'agriculture et les Instituts techniques. Les ONVAR sont caractérisés comme des lieux d'échanges, de réflexion et de concrétisation de projets de développement territoriaux, notamment grâce à leur fort ancrage local. En 2023, 19 ONVAR étaient répertoriés, dont la FNAB, le Réseau Civam, Terre de Liens ou encore la FNCUMA.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48166>
TRAVAUX ET INNOVATIONS N ° 302, 01/11/2023, 4 pages (p. 24-27)

réf. 311-103



POLITIQUE AGRICOLE

La transition du système agroalimentaire européen dans le cadre du Pacte vert : Mécanismes économiques et points de tension

GUYOMARD Hervé / SOLER Louis-Georges /
DETANG-DESSENDRE Cécile

Les systèmes agricoles et alimentaires européens ont un impact négatif sur le climat et la biodiversité, et les régimes alimentaires, trop déséquilibrés, ont des effets délétères sur la santé. Le Pacte vert européen vise à répondre à ces enjeux dans une approche systémique. A l'aide d'une modélisation économique, trois chercheurs mettent en avant trois leviers agroalimentaires à mobiliser conjointement pour améliorer les performances environnementales et de santé du système européen : 1. Le déploiement de l'agroécologie à large échelle ; 2. La réduction du gaspillage alimentaire ; 3. La diminution de la consommation de produits d'origine animale. Les points de tension de ces trois leviers sont identifiés et discutés par le groupe de chercheurs : 1. Les conditions d'adoption de l'agroécologie ; 2. Les effets du Pacte vert sur les importations ; 3. Les conditions de modification des régimes alimentaires des consommateurs ; 4. Les enjeux pour l'élevage dans le cadre d'une baisse de la consommation des produits animaux.

<https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/5-183OFCE.pdf>
REVUE DE L'OFCE N ° 183, 01/12/2023, 50 pages (p. 1-50)

réf. 311-018

Lignes directrices pour l'établissement de référentiels d'étiquetage du bien-être des animaux : Avis de l'Anses : Rapport d'expertise collective - Mars 2024

ANSES

Les consommateurs sont de plus en plus soucieux des conditions de vie des animaux dont sont issues les denrées alimentaires. L'Anses publie des lignes directrices pour élaborer un étiquetage des produits d'origine animale spécifique au bien-être des animaux d'élevage. La mise en œuvre de cette proposition permettrait d'harmoniser les étiquetages existants et à venir. Une de ses principales caractéristiques est de fonder son évaluation sur des indicateurs scientifiques du bien-être, mesurés directement sur les animaux, et non uniquement sur leurs conditions d'élevage. Une autre de ses spécificités est de tenir compte non seulement des conditions de vie des animaux producteurs de denrées alimentaires, mais aussi de celles de leurs ascendants.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2021AUTO0161Ra.pdf>
2024, 286 p., éd. ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

réf. 311-080



Anticiper les effets d'un réchauffement de +4 °C : quels coûts de l'adaptation ?

DÉPOUES Vivian / DOLQUES Guillaume / NICOL Morgane

I4CE, institut de recherche qui contribue, par ses analyses, au débat sur les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, estime que, si d'importants progrès ont été faits sur l'évaluation des coûts de l'atténuation, les questions restent beaucoup plus émergentes pour l'adaptation. Des travaux récents ont permis néanmoins de dégager 5 premières conclusions sur ce sujet : 1) Des éléments de chiffrage pour certains secteurs (bâtiment, transport terrestre et productions agricoles végétales), mais pas de coût unique de l'adaptation en France ; 2) Sans politique d'adaptation plus ambitieuse, les réactions spontanées qui sont observées se révèlent souvent les plus coûteuses pour les finances publiques et représentent déjà plusieurs milliards d'euros par an ; 3) Des options d'anticipation sont bien identifiées et pourraient être mieux déployées (modes de construction sobres, agroécologie...) ; 4) Il est nécessaire de prendre en compte le risque climatique dans les modèles économiques et de prendre en charge des coûts de l'adaptation lorsque c'est nécessaire ; 5) Pour s'assurer de la meilleure efficacité possible des dépenses, l'adaptation doit être intégrée aux démarches existantes de planification. Pour l'agriculture, deux voies principales sont fréquemment opposées. Voie 1 : La poursuite d'un niveau élevé de rendements (avec irrigation, ombrage, serres...) en acceptant le risque d'une plus grande exposition aux aléas climatiques et économiques. Voie 2 : Le choix d'une production plus résiliente ou plus constante, mais au prix de rendements moyens plus modestes, avec une transformation plus systémique du modèle agricole et une diversification des variétés et des pratiques.

<https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2024/04/Anticiper-les-effets-de-l-adaptation-dun-rechauffement-climatique-de-plus-4-degrees-quels-couts-de-l-adaptation.pdf>

2024, 40 p., éd. I4CE - INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS
réf. 311-081

RÉGLEMENTATION

En direct de l'Inao : Ebourgeonnage-écornage en élevage : quoi de neuf ?

ROUZEYROL Léa

L'INAO a diffusé, en juillet 2023, une note de lecture intitulée « Ablation des bourgeons de corne – ébourgeonnage – et écornage en agriculture biologique ». L'ébourgeonnage (destruction du bourgeon cornual avant sa soudure à la boîte crânienne, qui se fait vers 2 mois chez les bovins et 2 semaines chez les caprins) et l'écornage (destruction de la corne développée) ne sont pas autorisés en bio, sauf en cas de dérogation, du fait de la souffrance que ces opérations engendrent. La demande de dérogation doit être motivée et faite auprès de l'INAO et c'est seulement après son acceptation que l'opération peut être réalisée. L'épointage (coupe de l'extrémité de la corne en sa partie non vascularisée) n'est pas considéré comme un écornage et, donc, n'est pas soumis à dérogation. Par ailleurs, tout écornage ou ébourgeonnage doit être réalisé par un personnel qualifié (vétérinaire, exploitant ou salarié formé), avec un protocole de prise en charge de la douleur (stress, douleur pendant et post opératoire). En AB, l'utilisation d'un anti-inflammatoire non stéroïdien est obligatoire dans tous les cas. Sur des bovins de plus de 4 semaines et des caprins de plus de 2 semaines, l'usage d'un anesthésiant local doit s'ajouter. Restant des pratiques à dérogation, l'enjeu est de voir comment s'en passer, par le biais de l'épointage, de l'élevage d'animaux naturellement sans cornes ou par l'évolution des conditions d'élevage (ex. réduire le nombre d'animaux dans les bâtiments en hiver).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48198>
BIOFIL N ° 152, 01/03/2024, 2 pages (p. 16-17)

réf. 311-084



Phytos, amendements : les dernières actualités réglementaires

LEREBOURS Gwénaél

Le règlement UE 2023/2229 a modifié les listes des intrants autorisés en agriculture biologique. Les intrants phytosanitaires sont répertoriés sur le site de l'Anses. Plusieurs substances phytosanitaires sont désormais utilisables en bio : la substance de base chitosane, le bicarbonate de sodium, les substances à faible risque d'origine animale ou végétale. Au niveau des fertilisants, les sels de sélénium sont autorisés en cas de carence avérée dans le sol et pour une utilisation en pâtures ou en production fourragère. Pour ce qui est des mélanges compostés ou fermentés, le terme « déchets ménagers » a été remplacé par « biodéchets », afin d'intégrer une plus large gamme de produits compostables, notamment les déchets verts issus de parcs ou les déchets alimentaires de restaurants. La réglementation imposant d'effectuer une demande de dérogation en cas d'indisponibilité de plants de vigne bio a été modifiée : la demande peut être effectuée jusqu'à une semaine avant la plantation, au lieu de 18 mois à l'avance.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/48245](http://www.abiodoc.com/boutique/48245)

VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 1 page (p. 47)

réf. 311-123



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Dossiers de la biodynamie Viticulture 1 : Le sol, base de la fertilité pour la plante

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence

Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture bio-dynamique (MABD) publient ce document sur la fertilité des sols en viticulture biodynamique. Le sol est un milieu complexe et vivant : bactéries, champignons, vers de terre, etc. Plusieurs méthodes existent pour analyser le sol : visuellement par un profil à la bêche, étude de plantes bio-indicatrices... En biodynamie, des préparations biodynamiques sont apportées dans le sol et dans le compost, afin d'améliorer les qualités du sol, en particulier la biologie du sol. Une liste de composants possibles pour le compost, ainsi que les préparations sont présentés, avec leurs modes d'utilisations. Les engrais verts en interrang des vignes participent également à la fertilité du sol. Le choix des espèces semées (légumineuses, céréales, crucifères, etc.) et leur mode de gestion sont à adapter au type de sol.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/04/MABD-VITI01_sol_web.pdf

2024, 16 pages, éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 311-093

Dossiers de la biodynamie Viticulture 2 : La plante : l'accompagner pour en favoriser la santé

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence

La santé de la vigne est de plus en plus mise à l'épreuve par une pression sanitaire croissante et par des aléas climatiques fréquents. Pourquoi la vigne tombe-t-elle malade ? Est-ce dû à un affaiblissement général du végétal ? À une virulence accrue des maladies ? Ou encore à une mauvaise alimentation de la plante ? Quel rôle la biodynamie peut-elle avoir pour améliorer la santé de la vigne ? La conduite en biodynamie met la priorité sur la prophylaxie pour accompagner la vigne et empêcher l'apparition des maladies. Ces pratiques ont un but commun : équilibrer naturellement la plante en créant du lien entre le sol, la plante et le monde animal, et en la rendant plus réceptive à l'environnement terrestre et cosmique. Ce document, publié par Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture bio-dynamique (MABD), propose des conseils d'utilisation et des explications sur le rôle de chacun des traitements utilisés en biodynamie.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI02_plantes_web.pdf

2024, 16 pages, éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 311-094



Dossiers de la biodynamie Viticulture 3 : Vin et biodynamie

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence

Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture bio-dynamique (MABD) publient ce document sur le travail du vin en biodynamie. Pour les biodynamistes, la disposition de la cave pourrait favoriser les énergies telluriques et cosmiques, ainsi que la pulvérisation de certaines préparations. En biodynamie, il est conseillé de suivre les rythmes cosmiques (position de la Lune, des planètes, etc.) pour adapter ses pratiques. Plusieurs problématiques de vinification sont expliquées par le manque d'azote dans le moût du vin ; une meilleure gestion de la vigne, avec des apports d'azote organique et des engrais verts, permet d'augmenter le taux d'azote du raisin et, donc, du moût. Le pied de cuve est un levain issu de jus de raisin complété de sulfites, qui peut éviter des difficultés de fermentation et qui permet d'accélérer le démarrage de la vinification. Bien qu'il ne soit pas systématique, l'ajout de sulfites au cours de la vinification (en moyenne, entre 15 et 50 mg/l) permet de réduire les populations de bactéries et de sélectionner les bonnes levures.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI03_vinification_web.pdf

2024, 12 pages, éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 311-095

Dossiers de la biodynamie Viticulture 4 : Biodiversité, symbiose entre nature et culture

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence

Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture bio-dynamique (MABD) publient ce document sur les liens entre la viticulture biodynamique et la biodiversité. L'agroforesterie viticole consiste à planter des haies et des arbres autour et dans les parcelles de vigne ; cette pratique augmente la biodiversité et apporte des services favorables aux vignes : habitat pour les auxiliaires, protection contre le vent, etc. La vigne peut être associée, sur l'interrang, avec des cultures végétales (vivrières, fourragères, etc.), voire avec de l'enherbement, semé ou spontané. Diversifier les éléments paysagers (mares, murets en pierres, fossés, etc.) et installer des nichoirs artificiels participent à la préservation de la faune sauvage. Intégrer de l'élevage sur un domaine viticole permet de diversifier les productions, d'entretenir le paysage et apporte de la fumure naturellement.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI04_biodiv_web.pdf

2024, 12 pages, éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 311-096

Dossiers de la biodynamie Viticulture 5 : Dépérissement et pistes de régénération de la vigne

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence

Biodynamie Recherche et le Mouvement de l'agriculture bio-dynamique (MABD) publient ce document sur le dépérissement des vignes et sur les solutions de régénération en biodynamie. En viticulture, en général, il existe une faible diversité génétique de pieds de vigne, à cause de leur multiplication par clonage. La réappropriation de la sélection par la sélection massale permet d'obtenir des vignes mieux adaptées à son propre contexte pédoclimatique, en autonomie ou par l'intermédiaire d'une pépinière. Plusieurs techniques de greffage existent (greffe omega, greffe en place, etc.). La taille de la vigne participe à sa santé. En cas de maladie du bois, il est conseillé de pratiquer un curetage sur la vigne ou directement un recépage, un greffage ou encore un marcottage pour reproduire le pied.

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI05_regeneration_web.pdf

2024, 12 pages, éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE / ASSOCIATION BIODYNAMIE RECHERCHE
réf. 311-097



Demeter : « Le cahier des charges évolue pour plus de cohérence »

DARRAS Hélène

Le cahier des charges de Demeter en France spécifique à la viticulture évolue. Natacha Crozet, co-directrice audit et certification chez Demeter, rappelle quelques principes de la certification viticulture biodynamique Demeter : enherbement des vignes au moins une partie de l'année, utilisation des préparations biodynamiques, dose de cuivre maximale de 3 kg/ha/an (lissée sur 7 ans), minimum de 10% de la SAU dédiée à la biodiversité, etc. Le cahier des charges évolue au niveau des interventions en cave dès le millésime 2023. 5 interventions sont possibles au maximum, parmi une liste de 21 autorisées, au niveau des étapes de fermentation, de chaptalisation, de filtration, etc.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/48243>
VITISBIO N ° 22, 01/01/2024, 2 pages (p. 42-43)

réf. 311-121

Biodynamic agriculture an alternative to conventional agriculture: A case study of Transilvania area, Romania

L'agriculture biodynamique, une alternative à l'agriculture conventionnelle : Cas d'étude en Transylvanie, Roumanie (Anglais)

OROIAN Camelia / MURESAN Iulia / OROIAN Ioan Gheorghie / ET AL.

Face aux effets des intrants chimiques de synthèse, utilisés en agriculture conventionnelle, sur l'environnement et la sécurité alimentaire, l'agriculture biodynamique peut représenter une alternative intéressante. A travers cette étude, les chercheurs impliqués ont souhaité recueillir la perception d'agriculteurs du plateau et de la plaine de Transylvanie, en Roumanie, sur ce mode de production. 95 agriculteurs ont ainsi répondu à un questionnaire. A peine plus d'un tiers d'entre eux (37,9 %) connaissaient le concept et les principes de l'agriculture biodynamique. Toutefois, ils sont majoritaires à penser que ce mode de production peut fortement contribuer à la protection de l'environnement et à la production d'une alimentation de qualité, plébiscitée par les consommateurs.

https://agronomyjournal.usamv.ro/pdf/2022/issue_2/Art55.pdf
SCIENTIFIC PAPERS SERIES A. AGRONOMY N ° Vol. LXV, n ° 2, 01/06/2022, 10 pages (p. 409-418)

réf. 311-060

AGROFORESTERIE

L'arbre, véritable clef de la résilience en agriculture

BERBAIN Claire

L'agroforesterie se développe en Suisse, atteignant aujourd'hui 500 à 600 ha, et concerne de multiples systèmes : céréales sous feuillus, lignées précieuses, pâturage et haies fourragères, etc. Mareike Jäger (Silvo Cultura) et Johanna Schoop (Agridea) expliquent les intérêts de l'arbre, validés par les scientifiques et par les agriculteurs : lutte contre l'érosion, pompe à eau, diversification des revenus, etc. Cependant, l'agroforesterie n'est pas encore suffisamment soutenue politiquement, les aides financières suisses visant uniquement les arbres fruitiers, mais pas les chênes, tilleuls et autres feuillus. Joshua Schelb (à Bonvillars VD) possède 19 ha de cultures en agroforesterie en bio (1200 arbres), avec une diversité de cultures (seigle, épeautre, quinoa, etc.) et d'essences d'arbres (noyers, châtaigniers, pruniers, etc.). L'entretien des bandes herbeuses est fait avec un broyeur et un rotomulcheur ; les racines poussent en profondeur grâce au passage d'une dent sous-soleuse. Il conseille de planter progressivement les arbres, à cause du temps passé à arroser les jeunes plants. Jean-Yves Billaud (à Orzens VD) cultive 12 ha en agroforesterie non-bio (300 arbres). Des essences fourragères (mûriers, sorbiers, tilleuls, etc.) sont plantées autour des prairies permanentes et, en grandes cultures, des essences forestières et fruitières (poiriers, néfliers, érables, etc.) sont implantées. L'agriculteur utilise un GPS pour faciliter l'entretien de ses parcelles, et des bougies poreuses pour l'irrigation. Matthias Schär (à Brittnau AG) produit des noisettes bio sur 1,3 ha. Pour lutter contre le balanin de la noisette, dont la larve hiberne dans le sol, il a investi dans un poulailler mobile qui permet à ses pondeuses de parcourir le verger. Cette pratique diminue légèrement le nombre d'œufs pondus, mais assainit et fertilise le sol, augmente le bien-être et la santé des poules et diminue les besoins en aliments concentrés.

BIOACTUALITÉS N ° 1/24, 02/02/2024, 5 pages (p. 6-10)

réf. 311-003



BRÈVES

France 2030 : Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques dans les exploitations agricoles

Dans le cadre de la stratégie Écophyto 2030 publiée en mai dernier, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le ministère de l'Industrie et de l'Énergie, avec le secrétariat général pour l'investissement, en charge de France 2030, ont lancé, le 16 juillet 2024, l'appel à manifestation d'intérêt « Prise de risque Amont Aval et Massification de pratiques visant à réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques sur les exploitations agricoles » (PRAAM). Cet appel préfigure un futur appel à projets doté de 90 millions d'euros.

Date de clôture : 29 novembre 2024.

Lien vers l'appel à manifestation d'intérêt : <https://www.bpifrance.fr/nos-evenements/appel-a-manifestation-dinteret-praam-prise-de-risque-amont-aval-et-massification-de-pratiques-visant-a-reduire-lusage-des-produits-phytopharmaceutiques-sur-les-exploitations-agricoles-0>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, 16 juillet 2024

Planification écologique : Lancement de l'appel à projets « Projets territoriaux »

Dans le cadre de la planification écologique et du fonds en faveur de la souveraineté et des transitions, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé, le 24 juin 2024, un nouvel appel à projets « Projets territoriaux ».

Ce dispositif, géré par FranceAgriMer, vise à permettre aux filières agricoles, aquacoles et agroalimentaires de se structurer à l'échelle des territoires, de massifier les transitions écologiques de l'amont à l'aval et, qu'en particulier, les transitions réalisées par les agriculteurs soient partagées et soutenues par les collecteurs, transformateurs, distributeurs et autres acteurs à l'aval des filières de leur bassin de production.

Doté de 61,3 millions d'euros, cet appel à projets permet de financer des investissements dans des actifs matériels et immatériels dans les territoires.

Il est consultable via le lien suivant : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Planification-ecologique/Planification-ecologique-projets-collectifs/Projets-territoriaux>

Des appels à projets spécifiques pour les légumineuses et la filière biologique compléteront ce dispositif.

Pour les projets en phase de maturation ou d'émergence, un guichet d'aide à leur élaboration est déjà ouvert depuis le 4 juin 2024 et également mis en œuvre par FranceAgriMer.

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr, 24 juin 2024

Planification écologique : Lancement de l'appel à candidatures « Soutien au déploiement des projets alimentaires territoriaux »

Dans le cadre de la planification écologique et du fonds en faveur de la souveraineté et des transitions, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé, le 5 juillet 2024, un nouvel appel à candidatures « Soutien au déploiement des projets alimentaires territoriaux (PAT) ».

Ce dispositif, géré par les directions régionales en charge de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF/DAAF), vise à soutenir les projets alimentaires territoriaux qui permettent de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation contribuant à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques, et de santé du territoire.

Cet appel à candidatures vise à soutenir le passage des PAT en phase opérationnelle (PAT de niveau 2).

Lien : <https://agriculture.gouv.fr/planification-ecologique-lancement-de-lappel-candidatures-soutien-au-deploiement-des-projets>

Source(s) : https://agriculture.gouv.fr, 5 juillet 2024



Planification écologique : Lancement de l'appel à projets « Projets territoriaux relatifs aux filières légumineuses »

Dans le cadre de la Planification écologique et de la mise en œuvre de la Stratégie nationale en faveur du développement des Protéines végétales, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé, le 28 juin 2024, un nouvel appel à projets « Projets territoriaux relatifs aux filières légumineuses ».

Ce dispositif, géré par FranceAgriMer, vise à soutenir des projets collectifs de valorisation, de transformation et de développement des productions de légumineuses, dont les protéagineux, répondant aux objectifs de la transition écologique.

Doté de 38,4 millions d'euros, cet appel à projets national permet de financer des investissements dans des actifs matériels et immatériels.

Lien vers l'appel à projets : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Planification-ecologique/Planification-ecologique-projets-collectifs/Projets-territoriaux-filieres-legumineuses>

Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>, 28 juin 2024

La pollution ajoutée à l'Agenda Stratégique de l'UE

Grâce notamment à l'action d'ONG européennes et françaises, la pollution a été officiellement incluse dans l'Agenda Stratégique de l'UE. Cet ajout important reconnaît la triple crise planétaire (changement climatique, perte de biodiversité et pollution) et offre une plateforme significative pour faire progresser l'agenda vers une Europe sans pollution et un environnement exempt de substances toxiques.

Lien vers l'Agenda Stratégique : https://www.consilium.europa.eu/media/4aldqfl2/2024_557_new-strategic-agenda.pdf

Lien vers l'analyse de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pollution-agenda-strategique/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 28 juin 2024

Les légumes sous serres chauffées, toujours incompatibles avec les principes de la bio

Le 11 juillet 2024, le CNAB a donné un nouveau délai aux serres chauffées bio – jusqu'à 2030 – pour passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables. Pour rappel, ce délai ne concerne que les anciennes serres chauffées certifiées bio avant le 01/01/2020. Pour toutes les nouvelles serres chauffées, l'obligation de recourir aux énergies renouvelables est déjà en vigueur depuis 5 ans. Selon les estimations de la FNAB, ce report ne concerne qu'une trentaine de producteurs au regard des 14 000 producteurs de légumes bio en France (dont une large majorité de maraîchers) qui n'ont pas recours au chauffage de leurs serres.

Néanmoins, la FNAB déplore que les 5 années qui se sont écoulées n'aient pas véritablement été mises à profit par les opérateurs pour s'affranchir des énergies fossiles. C'est pourquoi elle a déposé une motion qui vise à faire un point d'étape annuel sur les actions menées pour que ces serristes passent aux énergies renouvelables.

Sur le fond, la FNAB soutient depuis toujours que le chauffage des serres est incompatible avec les principes de la bio, car il ne respecte en aucun cas la saisonnalité de la production, pas plus que la protection du climat.

Lien : <https://www.fnab.org/produire-des-legumes-sous-serres-toujours-incompatible-avec-les-principes-de-la-bio/>

Source(s) : https://www.fnab.org, 11 juillet 2024



Une gestion de l'eau difficile sur le Marais Poitevin

Dans le cadre de la mobilisation contre les méga-bassines de la Sèvre Niortaise, et après la mission d'écoute avortée du comité de bassin suite à la reprise des travaux sur les bassines, la complexité du dialogue sur le territoire du Marais Poitevin fait craindre une recrudescence des tensions. En tant que membre du comité de bassin Loire Bretagne, la FNAB appelle à rétablir les conditions du dialogue.

Selon la FNAB, tout porte à croire que le protocole d'accord signé en 2018 autour des bassines de la Sèvre Niortaise est caduque. D'une part, les volumes d'eau prélevés par les ouvrages seraient trop importants par rapport à ce que les écosystèmes peuvent supporter, comme l'a acté la récente décision de justice du tribunal administratif de Poitiers. D'autre part, l'évaluation des actions du protocole d'accord montre que les objectifs d'accompagnement vers des systèmes plus durables, objectifs qui conditionnaient l'octroi de subventions publiques, ne sont pas atteints. Parmi ces objectifs, figuraient notamment le développement de l'agriculture biologique et, plus globalement, la baisse des indices de fréquence de traitement par les produits phytopharmaceutiques. Le recours à l'irrigation ne devait arriver qu'après qu'un changement de pratiques ait été opéré sur les fermes.

De son côté, la LPO se joint à de nombreuses associations pour demander un moratoire sur la construction de méga-bassines, afin que les aides publiques qui leur sont actuellement destinées soient redirigées vers la reconstitution d'infrastructures naturelles (talus, haies, zones humides, etc.), la restauration des sols et le soutien aux pratiques agricoles agro-écologiques.

La multiplication de ces immenses réserves de substitution a pour objectif principal de pérenniser, voire d'augmenter l'irrigation de grandes monocultures céréalières, dont les effets délétères sont déjà connus : pollution phytosanitaire, arasement des haies, assèchement des nappes phréatiques, homogénéisation des paysages, effondrement de la biodiversité, etc.

Lien : <https://www.fnab.org/bassin-de-la-sevre-niortaise-il-est-urgent-dapaiser-et-de-dialoguer/>

Source(s) : <https://www.fnab.org/>, Communiqué de presse LPO, juillet 2024

Perturbateurs endocriniens : Rapport d'évaluation de la stratégie nationale

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) ont publié, début juillet, leur rapport d'évaluation de la deuxième stratégie nationale perturbateurs endocriniens (SNPE 2).

Adoptée en 2019, la SNPE 2 avait pour objectif de réduire l'exposition de la population et de l'environnement aux PE. Construite autour de 3 axes (« Former et informer », « Protéger la population et l'environnement », « Améliorer les connaissances »), c'est un bilan mitigé qui ressort de l'évaluation de cette stratégie.

Pour la SNPE 3, Générations Futures invite l'Etat à se doter d'une stratégie globale sur la santé environnementale et les produits chimiques, comprenant des objectifs clairs, des mesures opérationnelles et détaillées, une déclinaison territoriale de cette stratégie, ainsi que des indicateurs afin d'en évaluer l'efficacité.

Lien vers le rapport d'évaluation de la SNPE 2 : https://igedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0013389/015190-01_rapport-publie.pdf

Lien vers l'analyse de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/perturbateurs-endocriniens-snpe2/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr/>, 15 juillet 2024

Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2021

En 2021, les éco-activités représentaient 2,4 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des activités économiques et 2,7 % de l'emploi total en France (745 000 personnes en équivalent temps plein (ETP) en 2021). L'agriculture biologique (près de 140 000 ETP), les activités de maîtrise de l'énergie, de production d'énergies renouvelables et de gestion de déchets regroupent les volumes d'emploi les plus importants. Entre 2004 et 2021, la valeur ajoutée des éco-activités a progressé à un rythme nettement plus soutenu que dans l'ensemble de l'économie : + 4,6 % contre + 2,2 % en euros courants. Excédentaire entre 2004 et 2018, le commerce extérieur des éco-activités apparaît déficitaire depuis 2019, en lien avec la forte progression des importations de véhicules électriques.

Lien : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/les-eco-activites-et-lemploi-environnemental-en-2021>

Source(s) : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>, 8 juillet 2024



Planification écologique : Lancement de l'appel à projets « Structuration des filières de valorisation durable de la haie »

Inscrit dans le Pacte en faveur de la haie, cet appel à projets, opéré par l'ADEME, vise à faciliter la structuration de filières de valorisation économique et durable du bois issu des haies et des arbres intra-parcellaires. La création de débouchés économiques à cette ressource, dans le cadre de sa gestion durable, contribuera à redonner de l'intérêt aux haies pour les propriétaires et les gestionnaires et, par voie de conséquence, à mieux les protéger et les gérer.

Cet appel à projets est ouvert jusqu'au 30 septembre 2024.

Lien vers l'appel à projets : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20240610/structuration-filieres-valorisation-durable-haie?cible=79>

**Source(s) : <https://agriculture.gouv.fr/>,
5 juillet 2024**

Philippe Marquet, nouveau Président de Biolait

Philippe Marquet a été élu, le 12 juin 2024, Président de Biolait, premier collecteur de lait bio en France. Éleveur de 40 vaches laitières bio dans la Loire (42), sur la commune de Maringes, Philippe Marquet est adhérent du collectif Biolait depuis 2009, et il en était le vice-président depuis octobre 2023.

**Source(s) : Communiqué de presse Biolait,
25 juin 2024**

Philippe Pointereau, nouveau Président de Terre de Liens

Élu au bureau en juin 2024, Philippe Pointereau est administrateur de la Fondation Terre de Liens depuis le début, en 2013. Il a aussi participé à la création de l'entreprise associative Solagro, où il est resté pendant 40 ans, en terminant par un poste de directeur adjoint. Il a notamment participé à l'élaboration du scénario Afterres2050.

Source(s) : https://terredeliens.org, 2 juillet 2024

Les pays riches surestiment la « valeur réelle » des financements climatiques

Selon Oxfam, les efforts financiers "réels" déployés par les pays riches pour fournir un financement climatique aux pays du Sud représentent moins d'un tiers de ce que laisseraient entendre les chiffres publiés. Ainsi, les pays riches ont une nouvelle fois failli à leurs engagements à l'égard des pays à revenu faible et intermédiaire dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques. Selon les estimations d'Oxfam, l'écart entre les contributions déclarées et la valeur réelle de celles-ci s'élevait jusqu'à 88 milliards de dollars en 2022.

Oxfam estime que la « valeur réelle » des financements climatiques fournis par les pays riches en 2022 est comprise entre 28 et 35 milliards de dollars (au lieu des 116 milliards de dollars déclarés), dont seulement 15 milliards de dollars ont été spécialement alloués aux efforts d'adaptation.

Les États se réuniront dans le courant de l'année à Bakou, en Azerbaïdjan, à l'occasion de la COP29, en vue d'adopter un nouvel accord mondial sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, appelé « Nouvel objectif chiffré collectif ». Pour Oxfam, ils devraient veiller à augmenter, de manière significative, les financements fournis par les pays riches, à renforcer la redevabilité de ces pays, et à favoriser la transparence des processus de financement.

Lien : <https://www.oxfam.org/fr/communiqués-presse/les-pays-riches-surestiment-la-valeur-reelle-des-financements-climatiques-de>

**Source(s) : Communiqué de presse Oxfam,
9 juillet 2024**

Samuel Bulot, éleveur bio, élu Président de l'Institut de l'Élevage

Le conseil d'administration de l'Institut de l'Élevage a élu, le 13 juin, Samuel Bulot à sa tête. Samuel Bulot représente la Fédération Nationale des Producteurs de Lait au sein de cette instance. Il est éleveur de vaches laitières Simmental, Montbéliardes ou croisées, à Prâlon, près de Dijon. Le lait, produit en bio, est livré à Eurial via la Coopérative laitière de Côte-d'Or.

Lien : https://idele.fr/fileadmin/medias/Documents/Communiqués_de_presse/Communiqué_de_presse_-_Nouveau_President_SBulot_2.pdf

Source(s) : Communiqué de presse Idele, juin 2024



Glyphosate : La Commission européenne rejette la demande d'annulation de la réapprobation, des ONG s'adressent au tribunal européen

Le 26 juin 2024, la Commission européenne a rejeté la demande formelle de PAN Europe et de cinq de ses ONG membres (dont Générations Futures) de réexaminer la réapprobation de 10 ans du glyphosate. Les ONG prévoient de contester la décision devant les tribunaux et disposent de 2 mois pour introduire un recours en justice.

Parallèlement à cette procédure judiciaire, tous les États membres de l'UE réévaluent actuellement les produits à base de glyphosate. Une interdiction nationale est réalisable avec la législation actuelle, comme le montre un document d'orientation publié par PAN Europe.

Depuis 2021, une révision du règlement d'Aarhus permet aux ONG de contester les autorisations de pesticides de l'UE – et d'autres décisions environnementales. La soumission d'une demande de révision interne est la première étape d'une procédure judiciaire. Après avoir reçu une réponse négative, les ONG ont le droit de contester la réponse devant le Tribunal de l'UE. La procédure dure environ 2 ans.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-tribunal-ue/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 27 juin 2024

Convention de partenariat LPO / FNAB

La Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) ont signé, le 22 juin 2024, lors du 32ème congrès national de la LPO, une convention de partenariat, afin de porter ensemble des actions communes en faveur de la biodiversité et de l'agriculture biologique.

Lien : <https://www.fnab.org/la-lpo-et-la-fnab-sunissent-pour-une-agriculture-respectueuse-du-vivant/>

Source(s) : <https://www.fnab.org>, 24 juin 2024

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an, soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

■ Les chiffres du BIO : Panorama 2023

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/06/Livret-chiffres-BIO-2023-PRESSE-2023-210x297-.pdf>

AGENCE BIO - 24 pages

■ L'agriculture bio dans le monde - Édition 2024

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2024/05/carnet-bio-monde-2024.pdf>

LE DOUARIN Sarah - 156 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE

9 Rue André-Brouard, CS 70510, 49 105 ANGERS CEDEX 02 - FRANCE

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

■ Recueil de savoir-faire paysans en agriculture biologique de conservation : Des pistes pour une diminution du travail du sol sans herbicides : Retour d'expériences du groupe d'échange TCS bio 85 – Décembre 2023

https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2024/2024_Recueil_savoir_faire_paysans_TCS.pdf

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE PAYS DE LA LOIRE / GAB 85 - 26 p.

AILE

19 Boulevard Nominoë, 35 740 PACE - FRANCE

Tél : 02 99 54 63 23

info@aile.asso.fr

<https://aile.asso.fr>

■ 5 fiches thématiques simplifiées sur la méthanisation

<https://aile.asso.fr/les-collectivites-et-la-methanisation/>

AILE - 5 fiches

ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail)

14 Rue Pierre et Marie Curie, 94 701 MAISONS-ALFORT CEDEX - FRANCE

Tél. : 01 49 77 13 50 - Fax : 01 49 77 26 26

questions@anses.fr

<http://www.anses.fr/>

■ Lignes directrices pour l'établissement de référentiels d'étiquetage du bien-être des animaux : Avis de l'Anses : Rapport d'expertise collective - Mars 2024

<https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2021AUTO0161Ra.pdf>

[SABA2021AUTO0161Ra.pdf](https://www.anses.fr/fr/system/files/SABA2021AUTO0161Ra.pdf)

ANSES - 286 p.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHÔNE

18 Avenue des Monts d'Or, 69 890 LA TOUR DE SALVAGNY - FRANCE

Tél : 04 78 19 61 10

contact@rhone.chambagri.fr

<https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/>

■ Méteils grains : Quels bénéfices pour mon exploitation en AB ?

https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Auvergne-Rhone-Alpes/113_Extr-Rhone_img/Publications_d%C3%A9p/Cereales_en_association_2.pdf

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU RHONE - 5 pages

CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES

9 Allée Pierre de Fermat, 63 170 AUBIÈRE - FRANCE

Tél : 04 73 28 78 30

accueil@aura.chambagri.fr

<https://aura.chambres-agriculture.fr/>

■ Agriculture biologique : Fiches techniques : Cuivre : Les principaux produits cupriques

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=194303

GORAL Claire / CHAUSSABEL Anne-Lise / REGAL Sophie / ET AL. - 4 pages



FIBL (Institut de recherche de l'agriculture biologique)

Ackerstrasse 113, Case Postale 219, CH-5070 FRICK - SUISSE

Tél. : + 41 (0)62 8657-272

info.suisse@fibl.org

<http://www.fibl.org>

■ Fatigue du sol affectant les légumineuses : Contexte, mesures et instructions pour le test du sol
<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1733-fatigue-legumineuses.pdf>

FUCHS Jacques / GELENCSEK Tobias / HOHMANN Pierre - 4 pages

■ La farine d'insectes dans les aliments destinés aux volailles et aux poissons : Potentiel et limites de cette source alternative de protéines

<https://www.fibl.org/fileadmin/documents/shop/1597-farine-d-insectes.pdf>

STADTLANDER Timo / HEUEL Maïke / LEIBER Florian / ET AL. - 20 pages

I4CE - INSTITUTE FOR CLIMATE ECONOMICS

30 Rue de Fleurus, 75 006 PARIS - FRANCE

<https://www.i4ce.org>

■ Anticiper les effets d'un réchauffement de +4°C : quels coûts de l'adaptation ?

<https://www.i4ce.org/wp-content/uploads/2024/04/Anticiper-les-effets-de-l-adaptation-dun-rechauffement-climatique-de-plus-4-degres-quels-couts-de-l-adaptation.pdf>

DÉPOUES Vivian / DOLQUES Guillaume / NICOL Morgane - 40 p.

INTER-CONTINENTAL NETWORK OF ORGANIC FARMERS ORGANISATIONS (INOFO)

info@info.bio

<https://info.bio/>

■ Report on the study for conducting an analysis on the level of organisation of the organic sector in Africa and how to strengthen the organised organic agricultural sector through the inter-continental network of organic farmers' organizations (INOFO)

<https://info.bio/wp-content/uploads/2023/12/INOFO-Africa-study-report-Final.pdf>

MATOVU Julie N. - 63 pages

ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<https://itab.bio/>

■ Rapport de stage : Diagnostic sociotechnique de la valorisation des veaux, non destinés au renouvellement, issus du cheptel laitier

https://idele.fr/?eID=cmis_download&oID=workspace%3A%2F%2FSpacesStore%2F377cc529-9c1d-4828-bab0-776a8c58ef8f&cHash=91f249dd4ecf501124fde86bbc0b87f

VANCOILLIE Léa - 37 pages

■ Note synthétique "Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique"

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Note_4p_0.pdf

SAUTEREAU Natacha / DALLAPORTA Bastien / GENTIL-SERGEANT Céline / ET AL. - 4 p.

■ Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Sol : Résumé

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Resume_Sol.pdf

SAUTEREAU Natacha / LACARCE Eva - 15 p.

■ Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Biodiversité : Résumé

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Resume_Biodiversite.pdf

SAUTEREAU Natacha / DALLAPORTA Bastien - 10 p.

■ Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Climat : Résumé

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification%20des%20externalit%C3%A9s%20de%20l%27AB%20-%20R%C3%A9sum%C3%A9%20climat_2.pdf

SAUTEREAU Natacha / DALLAPORTA Bastien - 13 p.

■ Quantification des externalités de l'Agriculture Biologique : Santé : Résumé

https://itab.bio/sites/default/files/medias/fichier/2024/06/Quantification_Externalites_AB_Resume_Sante_0.pdf

SAUTEREAU Natacha / CISOWSKI Fanny / GENTIL-SERGEANT Céline / ET AL. - 15 p.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Secrétariat Général - Service de la statistique et de la prospective - Centre d'études et de prospective, 3 Rue Barbet de Jouy, 75 349 PARIS 07 SP - FRANCE

Tél : 01 49 55 85 75

<http://www.agriculture.gouv.fr>

■ Ostéopathie animale : Évaluation du dispositif de l'épreuve d'aptitude et de l'enseignement dispensé par les établissements de formation

<https://agriculture.gouv.fr/telecharger/142337>

BOUTAYEB Hanane / LECOULS Pierre - 69 p.



MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

5 Place de la Gare, 68 000 COLMAR - FRANCE

Tél. : 03 89 24 36 41 - Fax : 03 89 24 27 41

info@bio-dynamie.org

<http://www.bio-dynamie.org>

■ Dossiers de la biodynamie Viticulture 1 : Le sol, base de la fertilité pour la plante

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/04/MABD-VITI01_sol_web.pdf

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence - 16 pages - 2 €

■ Dossiers de la biodynamie Viticulture 2 : La plante : l'accompagner pour en favoriser la santé

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI02_plantes_web.pdf

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence - 16 pages - 2 €

■ Dossiers de la biodynamie Viticulture 3 : Vin et biodynamie

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI03_vinification_web.pdf

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence - 12 pages - 2 €

■ Dossiers de la biodynamie Viticulture 4 : Biodiversité, symbiose entre nature et culture

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI04_biodiv_web.pdf

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence - 12 pages - 2 €

■ Dossiers de la biodynamie Viticulture 5 : Dépérissement et pistes de régénération de la vigne

https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2024/03/Fiche-VITI05_regeneration_web.pdf

LEBRUN Marion / BROUILLARD Florence - 12 pages - 2 €

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA) ARDÈCHE DRÔME LOIRE

43 Avenue Albert-Raimond, 42 275 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ - FRANCE

Tél. : 04 75 75 68 68

pole_sst@ardechedromeloire.msa.fr

<https://ardechedromeloire.msa.fr/lfp>

■ Maraîchage : Améliorer sa performance tout en préservant sa santé : Les projets comme opportunités

<https://ssa.msa.fr/wp-content/uploads/2023/11/Ameliorer-sa-performance-en-maraichage.pdf>

CLÉMENT Denis / DÉNARIÉ Johanna - 20 p.

OXFAM FRANCE

62 bis Avenue Parmentier, 75 011 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 56 98 24 40

<https://www.oxfamfrance.org/>

■ La soif du profit : Quand le secteur privé s'accapare notre eau

https://www.oxfamfrance.org/app/uploads/2024/03/OXFAM_la-soif-du-profit_Site.pdf

CHÉNEL Alix / GHESQUIÈRE Quentin - 32 p.

Biopresse 311 - Juillet-Août 2024

PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Référentiel de l'élevage ovin laitier en agriculture biologique (sud Massif central) : Conjoncture 2023

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/05/referentiel-ovin-lait-bio-2023-edition-2024.pdf>

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS LAIT - 8 p.

■ Référentiel Élevage Bovins Viande Bio : Conjoncture 2023

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/05/referentiel-bovin-viande-bio-2023-edition-2024.pdf>

COLLECTIF BIORÉFÉRENCES BOVINS VIANDE - 11 p.

■ Les exploitations ovines laitières du Massif central en agriculture biologique : Résultats campagne 2022

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2024/04/synthese-technico-economique-ovin-lait-bio-2022-edition-2024.pdf>

DE BOISSIEU Catherine / MORIN Emmanuel / COLLECTIF BIORÉFÉRENCES OVINS LAIT - 17 p.

SCIC ENTRAID'

73 Rue de Saint-Brieuc, CS 56520, 35 065 RENNES CEDEX - FRANCE

Tél. : 02 99 54 63 12

<http://www.entraid.com/>

■ Guide pratique : Énergie : Produire plus et consommer moins son énergie

ENTRAID' - 66 pages - 18€

SOLAAL

11 Rue de La Baume, 75 008 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 53 83 47 89

<https://www.solaal.org/>

■ Guide du glanage solidaire – Édition 2023

https://cdn.solaal.org/wp-content/uploads/2023/10/guide-du-glanage_VF-1.pdf

SOLAAL / MSA (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE) - 40 p.

TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)

6 Rue de la Rochefoucauld, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 95 08 00

<http://www.trame.org>

■ Le cahier numérique 4 : La qualité de vie au travail

https://trame.org/wp-content/uploads/2024/01/4_cahier_numerique_QVCT.pdf

TRAME - 20 pages



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Compilation bibliographique sur la production d'énergie renouvelable dans les élevages biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les complémentarités entre les arbres et les animaux dans les systèmes biologiques, 2023 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur la gestion de l'eau en élevage biologique, 2023 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les jeux sérieux intéressants pour l'agriculture biologique, 2023 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire